

Trimestriel • Juillet - Décembre 2014 • N°s 35/36 • Bureau de dépôt : Liège X

## 12 septembre à Bastogne : un départ et un discours importants

Rehaussée par la présence du Prince Laurent et de la Princesse Claire, qui marque de plus en plus fréquemment ces dernières années à l'invitation de l'IPW son soutien aux manifestations de valorisation du patrimoine, la soirée inaugurale de la 26<sup>e</sup> édition des Journées du Patrimoine en Wallonie, le vendredi 12 septembre au War Museum de Bastogne, fut l'occasion pour l'Administrateur général de l'IPW Freddy Joris puis le nouveau Ministre en charge du Patrimoine Maxime Prévot de saluer le départ à la retraite d'une grande dame du secteur, Madame Nicole Plumier.

Freddy Joris a rappelé que Nicole Plumier avait été parmi les organisatrices des toutes premières Journées du Patrimoine en 1989 puis qu'elle en fut la cheville ouvrière durant plus de deux décennies avant de devenir Directrice de la Communication de l'IPW voici cinq ans. Il salua la connaissance encyclopédique des monuments wallons de Mme Plumier, qui mettait aussi celle-ci ces dernières années au service des émissions « Ma Terre » et « Télétourisme » ainsi que de la rubrique hebdomadaire « Trésors wallons » qu'elle assurait dans l'édition belge de *Paris Match*, où sa collègue Stéphanie Bonato (en charge notamment de la coordination de la *Lettre du Patrimoine*) prendra le relais.

Avant de lui remettre des fleurs sous les applaudissements de l'assistance qui comptait bon nombre d'organisateur fidèles des Journées, le nouveau Ministre du Patrimoine, dans son discours de clôture de la séance académique, rendit à son tour un hommage appuyé à « la très efficace coordinatrice historique des Journées depuis leur création ». Dans son allocution, le Ministre avait tenu à redire qu'il avait lui-même souhaité pouvoir prendre en charge la politique du patrimoine wallon pour laquelle il traça déjà quelques balises :

*« La politique du patrimoine est assurément une compétence noble. Mais c'est aussi une compétence moderne, éducative et propice à la créativité. Ceux qui n'y verraient dès lors que la protection désuète de quelques vieilles pierres ne feraient que cumuler le mépris de notre mémoire collective, l'indifférence à des sites d'une valeur inestimable et l'ignorance coupable des perspectives de développement économique que nous offrent les monuments ou les vestiges témoins de notre passé. »*

*« C'est ma profonde conviction. Et je n'hésite pas à appeler à la cause les professionnels du patrimoine ici présents – les artisans, les architectes, les représentants*

*du secteur de la construction, ou encore les acteurs associatifs – dont la vocation est de faire vivre le passé, parfois de le ressusciter, mais aussi de le faire participer à la création de richesses en Wallonie. »*

*« Quelle que soit l'importance – et elle est immense – de sa vocation à matérialiser notre mémoire collective, le patrimoine ne peut se limiter à s'ancrer dans l'Histoire. Il doit sans cesse retrouver du sens en se tournant vers l'avenir, en retrouvant une nouvelle finalité. Les exemples de réaffectations réussies sont nombreux en Wallonie et je m'en réjouis. Ces réaffectations sont ni plus ni moins des gages de légitimité et d'opportunité, qui attestent du lien entre la politique du patrimoine et les enjeux d'autres politiques, qu'il s'agisse du logement, de la culture ou de l'emploi. »*

*« Voilà pourquoi, en tenant compte de l'équilibre entre les ressources malheureusement rares du budget wallon et les besoins multiples du patrimoine, ma volonté est de mettre en œuvre rapidement un plan patrimoine-emploi qui conjuguera, d'une part, la restauration et la réaffectation de monuments et, d'autre part, la création de nouveaux emplois. La Confédération de la Construction est un partenaire précieux dans ce cadre. Quant au Centre des métiers du*

*patrimoine de la « Paix-Dieu », il s'impose aujourd'hui comme un véritable centre d'excellence et de promotion des savoir-faire. Des partenariats entre l'IPW, dont relève la Paix-Dieu, le FOREM et l'IFAPME sont ainsi menés avec succès depuis quelques années. Au point que les négociateurs du nouveau Gouvernement ont décidé de confier au Centre des métiers le déploiement d'un réseau de centres de compétence dans le secteur du patrimoine. »*

*« Bref, le patrimoine n'est pas fait pour vivre seul. Il a besoin de vivre avec du sens. Et c'est en vivant avec du sens qu'il est à même d'engendrer son propre avenir. »*  
(suite en page 2)



Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

« C'est aussi la raison pour laquelle je veux poursuivre le rapprochement entre le monde du patrimoine et celui de la culture, en donnant à la collaboration existante une plus grande sécurité juridique et, par là même, une vraie pérennité. »

« En bonne entente avec la nouvelle Ministre en charge de la Culture, Joëlle Milquet, mais aussi avec mon collègue en charge du Tourisme, René Collin, je proposerai, dans les prochaines semaines, qu'un authentique accord de coopération soit mis sur le métier, afin de réussir pleinement le mariage entre le patrimoine mobilier, le patrimoine immobilier et le tourisme. »

« Vous l'avez compris, je l'espère, ma volonté est de mener une politique du patrimoine offensive. Et à cette fin, en collaboration avec mon collègue Carlo Di Antonio, mais aussi avec le concours de mes administrations – Département du Patrimoine, Institut du Patrimoine wallon, sans oublier la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles – je souhaite doter le secteur du patrimoine d'un encadrement normatif propre et lisible, destiné à se décliner en un véritable code du patrimoine. Ce nouvel encadrement sera un facteur de simplification administrative et de renforcement du patrimoine comme politique prioritaire. »

Enfin, le Ministre annonça le thème des prochaines Journées du Patrimoine, un thème à même de mettre en évidence les valeurs qui fondent la société civile qui est la nôtre. 2015 aura en effet pour thème **D'un monde à l'autre : 1713-1830**. L'année 2015 verra en effet un bicentenaire hautement symbolique, Waterloo, portant en germe la création de la Belgique tandis que 1713 fut l'année du Traité d'Utrecht qui mit fin à la guerre de Succession d'Espagne et fixa la frontière sud de la future Wallonie. Entre ces deux dates, c'est l'extraordinaire efflorescence architecturale du XVIII<sup>e</sup> siècle (songeons par exemple aux multiples édifices construits par Laurent-Benoît Dewez) puis, pendant la période française, les débuts de la révolution industrielle qui allait marquer à son tour une grande part du paysage urbain wallon, depuis le Grand-Hornu à Boussu jusqu'aux Grandes Rames à Verviers. Bref, du pain sur la planche pour les organisateurs locaux, ces chevilles indispensables du week-end du Patrimoine.

Plus tôt dans la journée de ce vendredi 12 septembre toujours, la Confédération Construction de Wallonie (CCW), le Département du Patrimoine du SPW et l'Institut du Patrimoine wallon avaient organisé ensemble aux Moulins de Beez une journée de

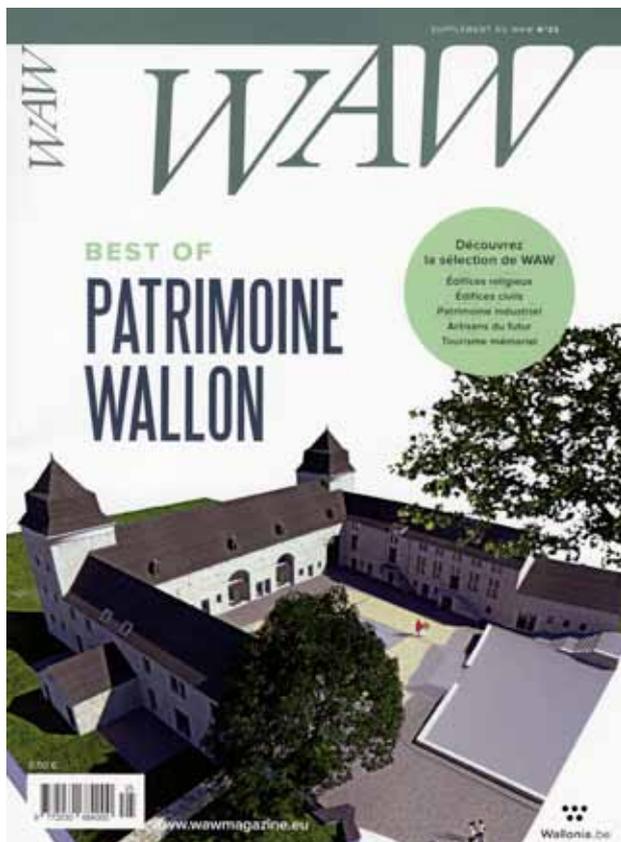
réflexion sur l'évolution et l'avenir de la politique du Patrimoine en Wallonie. Durant celle-ci et lors de la conférence de presse qui suivit, la CCW avait souligné que « le patrimoine wallon joue aussi un rôle essentiel sur le plan économique. Après une décennie marquée par un recul des investissements publics consacrés au patrimoine (le budget qui y est consacré ayant diminué de près de 50 %), la CCW invite les pouvoirs politiques wallon à redresser les budgets concernés afin de préserver à la fois l'emploi, les entreprises et leur savoir-faire ».

La presse ne manqua pas de relever que le nouveau Ministre du Patrimoine avait déclaré au cours du colloque « son souhait d'inverser la tendance consistant depuis 15 ans à réduire les budgets de la politique du Patrimoine » (Martial Dumont dans *L'Avenir*) et son intention de préparer une alliance « emploi-patrimoine » (Éric Deffet dans *Le Soir*), ce qui fut confirmé le soir à Bastogne comme on vient de le lire.

## WAW et l'IPW publient un « Best of patrimoine wallon »

Depuis vingt-cinq numéros, *WAW Magazine* n'a cessé, chaque trimestre entre le printemps 2008 et l'été 2014, de dresser le portrait de la Wallonie en se focalisant sur la face éclairée de la Lune. Parmi

les atouts wallons, de nombreux fleurons d'un riche patrimoine architectural ont été mis en évidence au fil des quelque 2.400 pages déjà publiées en six ans – et cela en collaboration avec l'Institut du Patrimoine wallon dont la mission comporte aussi la mise en valeur de l'ensemble de ce patrimoine.



Partenaire de *WAW* dès la création du magazine, l'IPW a fêté lui aussi un anniversaire cet été puisque cela fait quinze ans exactement – depuis juin 1999 – qu'il démontre sa capacité à aborder avec efficacité toutes les missions qui lui sont confiées, qu'il s'agisse du sauvetage de monuments en péril, de la transmission des savoir-faire dans la restauration, de la production de livres et d'émissions télévisées, du soutien aux initiatives privées et publiques ou encore d'organisation d'événements tels que les Journées du Patrimoine.

Le trimestriel et l'organisme d'intérêt public sont donc tous deux encore jeunes, pleins de potentiels et confiants en l'avenir: *WAW* sort à peine de l'enfance et l'IPW entre seulement dans l'adolescence, aussi n'ont-ils pas

voulu que leurs anniversaires soient en forme de bilan ! Mais c'était l'occasion, pour leurs dirigeants devenus complices, de souffler ensemble leurs bougies en publiant pour la circonstance une édition spéciale du magazine, comme un gâteau commun et un cadeau unique puisqu'elle est, bien sûr, consacrée exclusivement au patrimoine wallon via la réédition des plus belles pages qui lui furent déjà consacrées dans la revue.

*WAW*, IPW, deux fois trois lettres devenues synonymes de dynamisme, d'énergie, de confiance en l'avenir – en l'occurrence celui d'un bel héritage architectural. Les pages de ce numéro hors-série en sont le reflet : le patrimoine est un atout indéniable de la Wallonie, et les acteurs qui le préservent et surtout le font vivre sont partie prenante de la Wallonie qui bouge !

Riche de 82 pages, et comme toujours superbement mis en page et illustré, le hors-série « Best of patrimoine wallon » de *WAW* est en vente auprès de l'IPW au prix de 6,50 € (rubrique « Publications » sur le site [www.institutdupatrimoine.be](http://www.institutdupatrimoine.be) ou par tél. au +32 (0)81 / 23 07 03).

## Déclaration de Dakar sur les villes en développement et la valorisation du patrimoine

En vue du prochain Sommet de la Francophonie qui aura lieu à Dakar en novembre, la capitale sénégalaise a accueilli du 7 au 9 juillet dernier une Conférence internationale sur le thème « Villes en développement : politiques de restauration et de valorisation des paysages urbains historiques en Afrique et dans l'espace francophone » à l'initiative du délégué de Wallonie-Bruxelles International Christian Saelens, cheville ouvrière de cette organisation avec les responsables locaux du Patrimoine.

L'Administrateur général de l'IPW avait été invité à présider l'atelier « Qualifications et compétences », auquel participèrent des représentants de plusieurs États africains et de Roumanie ainsi que des responsables de l'Association internationale des Maires de la Francophonie (AIMF) mais aussi, pour la Wallonie, le président des Journées du Patrimoine William Ancion qui fit une communication sur l'impact exemplaire de ces dernières.

Les participants à cet atelier insistèrent sur la nécessaire formation de tous les acteurs de la préservation du patrimoine urbain, en ce compris via la sensibilisation accrue des décideurs locaux et l'éveil des jeunes aux métiers du patrimoine. La sensibilisation de la société civile semblait s'imposer également pour permettre à celle-ci de jouer un rôle actif dans la

préservation de son patrimoine. À cet égard, le développement de Journées du Patrimoine s'appuyant sur des bénévoles locaux, la réalisation d'outils pédagogiques adaptés et la sensibilisation des jeunes à travers les écoles apparaissent comme autant de moyens à exploiter.

Mais la formation et la sensibilisation des décideurs, des acteurs, des jeunes et des populations seraient vaines en l'absence de législations précises sur la gestion du patrimoine urbain mais surtout de législations respectées, appliquées par des services administratifs dotés de moyens humains et financiers appropriés, ce qui est bien loin d'être le cas partout.

L'atelier préconisa la création d'une plateforme d'échanges identifiant toutes les personnes-relais dans les divers pays et villes de la Francophonie, en s'appuyant notamment sur le réseau déjà constitué



© Délégation Wallonie-Bruxelles

par l'AIMF et sur les contacts développés avec l'aide de WBI par l'IPW à la faveur de ses projets de coopération au Sénégal, au Burkina, à Haïti et au Vietnam.

La conférence déboucha sur une « Déclaration de Dakar sur les villes en développement et la valorisation du patrimoine » formulant des recommandations pour le Sommet de la Francophonie, Déclaration dont le texte est disponible sur le site de WBI ([www.wbi.be](http://www.wbi.be)).

## Visite exceptionnelle de S.E. le Docteur Heinz Fischer, Président de la République fédérale d'Autriche, à l'Archéoforum de Liège

Dans le cadre des cérémonies de commémoration du début de la Grande Guerre le 4 août dernier, l'Archéoforum de Liège a eu l'insigne honneur de recevoir la visite de S.E. le Docteur Heinz Fischer, Président de la République fédérale d'Autriche. Cet événement est remarquable à double titre.

C'est la première fois, en effet, que l'Archéoforum accueille un chef d'État en exercice, même si, en 2004, le Ministre du Patrimoine de l'époque,

Michel Daerden, y avait accueilli, dans le cadre d'une visite d'État, la Reine Paola et Madame Kwasniewska, épouse du Président de la République polonaise, M. Aleksander Kwasniewski.

Sur le plan historique, la présence à Liège du successeur en quelque sorte des empereurs François-Joseph I<sup>er</sup> et Charles I<sup>er</sup>, belligérants d'hier aux côtés de l'Empire allemand, a également une portée symbolique considérable, au même titre

que la présence au Mémorial interallié de Cointe de S.E. Monsieur Joachim Gauck, Président de la République fédérale d'Allemagne. Si les sépultures de soldats allemands en Wallonie sont évidemment nombreuses, le cimetière de Bellevue à Virton comprend également les tombes de vingt-huit militaires austro-hongrois venus renforcer le front de l'Ouest après le traité de Brest-Litovsk le 3 mars 1918.

Membre du Parti social-démocrate d'Autriche (SPÖ), le Docteur Heinz Fischer est né en 1938 à Graz en Styrie et il a été professeur de Sciences politiques à l'Université d'Innsbruck. Président du Conseil national – la Chambre basse du Parlement autrichien – entre 1990 et 2002, il a été élu à la Présidence de la République en 2004 et réélu en 2010. Son second mandat s'achèvera en 2016.

Après la visite de l'Archéoforum en compagnie de l'ambassadeur d'Autriche en Belgique, S.E. le Docteur Karl Schramek, et du consul honoraire d'Autriche à Liège, M. Jacques Thomas, le Président de la République, sous la conduite de M. Clemens Bayer, chercheur en histoire à Bonn, s'est rendu à pied au Trésor de la Cathédrale en passant par le Passage Lemmonnier où sont actuellement exposées plusieurs superbes photos de Guy Focant tirées du livre *Grande Guerre. L'image du souvenir*.



Le Directeur de l'Archéoforum présente son équipe au Président de la République fédérale d'Autriche © G. Goosse

## Membrane de sous-toiture souple – spécifications produit et mise en œuvre (FARCC n° 01.0812.04.01)

**NB :** Cette fiche conseil est une approche synthétique de la thématique. Elle ne peut donc, en aucun cas, être considérée comme exhaustive et doit être lue avec la prudence qui s'impose. Dans tous les cas, celle-ci doit être confrontée à la réalité de l'intervention in situ et à la philosophie de la restauration. Le SPW ne peut être considéré comme responsable des interprétations liées à cette fiche.

L'ensemble des FARCC est téléchargeable gratuitement sur le site : <http://dgo4.spw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/Pages/Patrimoine/Pages/Farcc/default.asp>.

### • Mots-clés :

Ardoise, PE, PP, voligeage, latte, contre-latte, ventilation, étanchéité, textile non tissé, respiration, perméable

### • FARCC associées :

- 01.0412.01.01 Ardoises naturelles – crochets de pose Inox
- 01.0412.02.01 Ardoises naturelles – spécifications produit
- 01.0712.03.01 Ardoises naturelles – règles de pose plan carré
- 01.0513.05.01 Voligeage – spécifications produit et mise en œuvre pour les ardoises naturelles

### • Historique :

Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le principe même d'une pose d'un écran de sous-toiture était pratiquement inexistant. Par la suite, la sous-toiture a eu essentiellement pour rôle d'être un « pare-poussières ». Avec les nouvelles normes d'isolation

de plus en plus drastiques, la sous-toiture est devenue un élément majeur dans la conception des nouvelles couvertures. Elle continue d'être un « pare-poussières » mais surtout permet de protéger les isolants contre les effets du vent, en réduisant la perméabilité à l'air de la couverture, de récolter les eaux de ruissellement accidentelles, les résidus de condensation de la couverture et pour le couvreur la mise hors d'eau provisoire du chantier.

### • Documents techniques associés :

- NIT 195, Toitures en ardoises naturelles, conception et mise en œuvre, CSTC.
- NIT 219, Toitures en ardoises, conception et réalisation des ouvrages de raccord, CSTC.
- NIT 240-1, addendum NIT 240, Tuiles de terre cuite, CSTC.
- Écrans souples de sous-toiture homologués faisant l'objet d'un Avis technique. Cahier des Prescriptions techniques de mise en œuvre, CSTB, Cahier 3651-2, janvier 2009.
- EN 13859-1, octobre 2010, Feuilles souples d'étanchéité, Définitions et caractéristiques des écrans souples, partie 1 : écrans souples de sous-toiture pour couverture en petits éléments discontinus.
- *Testing report, Evaluation of different underlays for roofing by determination of water tightness after artificial ageing, exposure to heat*, S.P Laboratory, Sweden, 2010.

### • Bref aperçu de l'état des connaissances actuelles :

Considérant qu'une membrane de sous-toiture souple ne doit pas être utilisée comme un élément d'étanchéité à part entière et étant donné sa sensibilité particulière aux effets très néfastes des UV et de la chaleur, il est fortement conseillé de

réaliser la couverture proprement dite dans les plus brefs délais. Il est donc fondamental de choisir les performances de la sous-toiture en fonction de ses utilisations en cours de travaux. Il est à noter que la résistance aux UV, à la chaleur et aux intempéries peut varier très fortement d'un produit à l'autre. En effet, les membranes à base de polyéthylène (PE) résistent nettement mieux que celles à base de polypropylène (PP). Le choix se portera donc sur une sous-toiture dont la résistance aux UV sera conforme à la période réelle d'exposition à la lumière du jour et aux intempéries pendant l'exécution des travaux.

Lorsqu'il est décidé de poser la sous-toiture sur un voligeage (support continu, dans ce cas les performances de la perméabilité à la vapeur sont fondamentales) et qu'il est attendu de celle-ci qu'elle joue le rôle de « mise hors d'eau » durant l'exécution des travaux, il a été constaté que lors de pluies battantes très importantes l'eau pouvait traverser, malgré tout, la membrane. Ceci est dû à la perte de l'effet « de rebond » de la goutte d'eau sur la sous-toiture. Toutefois, après séchage, la sous-toiture devrait recouvrer ses propriétés physiques initiales.

Si toutefois la charpente et les différents éléments de la toiture devaient être humidifiés, il est intéressant de noter que le séchage sera d'autant plus rapide que la valeur Sd du produit est basse.

En termes de résistance au feu, il n'existe, sur le marché actuel, aucune membrane inférieure à la classe E, il n'y a donc aucune performance de résistance au feu attendue.

Les membranes actuelles sont le fruit de recherches en perpétuelle évolution. Il est donc conseillé à l'utilisateur de vérifier précisément les caractéristiques du produit choisi. Toutefois, étant donné la quantité pléthorique de modèles commercialisés sur le marché actuellement, il semble préférable de s'orienter vers une membrane produite directement par un fabricant spécialisé dans le domaine. En effet les membranes aux noms de certains fabricants d'accessoires de toitures et/ou de grossistes en matériaux semblent ne pas répondre systématiquement aux critères d'exigence habituelle, de traçabilité et de garantie décennale.



Strictement proscrit ! Aucune cuvette avant l'égout occasionnant la stagnation d'eau et/ou de poussières n'est tolérée © SPW



Stockage des ardoises entre les lattes © SPW



Stockage des ardoises à l'aide d'étriers de stockage © SPW



Suite à une mauvaise exécution de la couverture ET à une mauvaise mise en œuvre de l'écran de sous-toiture, les infiltrations d'eau ne sont pas évacuées correctement (voir la cuvette avant l'égout), l'eau stagne en pied de toiture, s'évapore dès que la température le permet et crée un « brouillard » propice au développement de pathologies telles que moisissures, champignons xylophages, etc. Il a fallu une seule saison, l'hiver, pour connaître la situation telle que montrée ! © SPW

• **Aide à la prescription :**

**Spécifications produit :**

- La sous-toiture choisie sera couverte par un Atg en cours de validité ou équivalent et accompagnée d'une DoP (Déclaration de Performance).
- La composition de base de la membrane d'étanchéité sera en polyéthylène.
- La résistance mécanique de la sous-toiture sera adaptée à l'entre-axe des chevrons.
- Caractéristiques techniques minimales :
  - perméabilité à la vapeur (Sd) toujours < à 0,15 m (hautement perméable à la vapeur),
  - épaisseur de la couche fonctionnelle : minimum 50 µm,
  - résistance à la pénétration d'eau, selon la norme EN 13859-1 = classe W1,
  - résistance aux températures variant de - 40°C à + 90°C / + 100°C,
  - durée de mise hors d'eau (dans le cas d'une utilisation comme bâchage) : 30 jours.

**Mise en œuvre :**

La sous-toiture sera posée horizontalement, perpendiculairement au sens des chevrons, de bas en haut avec un recouvrement minimum de 15 cm pour les toitures dont la pente est > à 30 % et 20 cm pour des pentes ≤ à 30 %. Elle sera parfaitement tendue, aucun pli ne sera toléré. La liaison des bords latéraux se fera impérativement au droit du chevron, à l'axe de celui-ci, avec un recouvrement minimum de 10 cm. L'assemblage se fera à l'aide d'un adhésif prévu par le fabricant à cet effet.

La sous-toiture est posée sur le chevron dont on aura, au préalable, éliminé tous les anciens clous. Son maintien définitif est réalisé à l'aide d'une contre-latte d'une épaisseur minimum de 20 mm et d'une largeur de 36 mm.

L'attention de l'entrepreneur est attirée sur le fait que la sous-toiture ne doit pas être exposée plus de 30 jours à la lumière du jour, pour autant que ses performances le permettent, même si aucune altération, visible à l'œil nu, n'est clairement apparente. Dans l'hypothèse où le délai d'exposition est supérieur à 30 jours,

une évaluation de la performance résiduelle de la membrane sera réalisée par un laboratoire spécialisé, à charge de l'entreprise.

Il est important que la sous-toiture arrive à l'égout de manière parfaitement plane et rectiligne. Aucune cuvette avant l'égout, permettant la stagnation d'eau et/ou de poussières, ne sera tolérée. En fonction de la configuration du pied de charpente, il sera nécessaire d'adapter le pied de toiture afin que cette exigence soit rencontrée.

Il est important que les découpes éventuelles des éléments de couverture (ardoises, tuiles, etc.), qui se font sur la toiture, ne se fassent pas directement au-dessus de la sous-toiture. Dans le cas de perforations et/ou déchirures accidentelles, la membrane sera exclusivement réparée à l'aide d'un kit de réparation fourni par le producteur de la membrane. Toutefois, si le nombre de réparations est trop important, le remplacement complet de la zone concernée est exigé.

Dans le cas de couvertures en ardoises naturelles ou en tuiles, la sous-toiture ne sera pas continue au niveau du faîtage et uniquement à cet endroit permettant ainsi une parfaite ventilation.

Préalablement à la pose définitive de la couverture, une réception technique de l'ouvrage sera réalisée, notamment à l'aide d'un tuyau d'eau, afin de vérifier la parfaite évacuation des eaux.

Fiche coordonnée par Jean-Christophe SCAILLET, SPW / DGO4 / Patrimoine / Direction de la Restauration du patrimoine / Cellule d'appui et contrôle technique

**Subsides récents**

Une subvention de 647.000 € vient d'être allouée pour la restauration des toitures, des façades, des vitraux et des parquets de la maison Losseau à Mons, inscrite, pour certains de ses aménagements intérieurs, sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie. Les travaux donnant lieu à l'octroi de cette subvention portent sur la restauration des façades et toitures mais également sur celle des menuiseries, sur la

mise en place d'une verrière de protection pour les vitraux du grand salon et la restauration de ces derniers et enfin, sur des travaux d'entretien et de restauration ponctuels. Ils permettront l'ouverture de la maison Losseau au public pour des visites guidées, manifestations et réceptions dans le cadre de l'installation dans les habitations voisines du Centre de littérature hennuyère.

La restauration de la chapelle du couvent des Ursulines à Mons bénéficiera également d'un complément de subvention de 1.000.000 €, portant le budget total de la restauration à 5.600.000 €. Outre ces travaux, le site fait également l'objet d'un aménagement visant à le transformer en locaux d'exposition et de conservation d'œuvres d'art.

**Réflexions autour de deux types de patrimoine : les demeures des capitaines d'industrie et les édifices religieux**

**Un patrimoine en péril en point de mire : les châteaux d'industriels**

L'emblématique château Mondron à Jumet a accueilli le 3 octobre dernier une rencontre d'experts et de citoyens autour de l'enjeu de la préservation des anciennes demeures patronales industrielles. Élargie à l'ensemble du territoire wallon et intitulée « Une nouvelle vie pour les châteaux d'industriels. Sauvegarder et réaffecter ces lieux de mémoire », c'était une première en Wallonie.

Ces vastes demeures patronales, fleurons de l'essor des industries wallonnes, constituent un patrimoine en péril. Abandonnées par leurs habitants, bon nombre ont été détruites. Leur ampleur rend en effet leur usage comme habitation et leur entretien trop onéreux. Leur reconversion est donc un enjeu fondamental pour leur sauvegarde, tout comme leur adaptation aux besoins d'aujourd'hui. L'objectif de cette journée était d'ouvrir le débat sur la problématique de la protection et réaffectation de ces châteaux d'industriels, souvent emblématiques pour l'histoire d'un quartier, d'une ville. Elle visait à

élargir la réflexion à l'ensemble du territoire wallon en s'adressant aux spécialistes, tout comme au grand public préoccupé par le devenir de ce patrimoine, en abordant la spécificité : importance historique, symbolique, mémoire sociale, caractéristiques architecturales. Autrement dit, il s'agissait de proposer une réflexion sur les différentes valeurs à prendre en compte dans leur protection, en mettant également en évidence certaines réaffectations de qualité.

Cette initiative de l'asbl Château Mondron, avec la collaboration d'Espace Environnement et le soutien de l'IPW, avait pour cadre et symbole le château Mondron à Jumet (Charleroi), point d'ancrage du quartier des Hamendes et investi par les citoyens. Riche d'une histoire sociale liée à l'industrie verrière et lieu de mémoire des luttes ouvrières, le château Mondron conserve sa prestance architecturale et le faste de son intérieur, partiellement intact.

Plus d'informations :  
[www.espace-environnement.be](http://www.espace-environnement.be) ou  
[www.chateau-mondron.be](http://www.chateau-mondron.be).

« Les défis du patrimoine religieux. Héritage encombrant ? Patrimoine d'avenir ? » (Louvain-la-Neuve, 29 novembre 2014)

Le 12<sup>e</sup> colloque du Comité d'histoire religieuse du Brabant wallon (CHIREL Bw) s'attaque, dans le cadre de son 30<sup>e</sup> anniversaire, au problème du patrimoine religieux, cet « héritage riche et encombrant ». La journée s'articulera autour de plusieurs thèmes : l'état du patrimoine religieux belge du III<sup>e</sup> millénaire, la nécessité des inventaires raisonnés, les lieux de mise en valeur du patrimoine et enfin, la conscientisation et la mobilisation des responsables, chrétiens et société civile.

L'asbl CHIREL Bw, fondée en 1983, vise à préserver et mettre en valeur les traces du passé religieux de la province du Brabant wallon. Cette association présente la richesse archivistique, architecturale, artistique, historique de ce patrimoine au travers de ses différentes activités et publie la *Revue d'histoire du Brabant wallon. Religion, patrimoine, société*.

Auditoire Montesquieu 1, place Montesquieu à 1348 Louvain-la-Neuve (inscription au colloque obligatoire, au prix de 40 € ou 20 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi).

CHIREL Bw asbl, chaussée de Bruxelles, 65a à 1300 Wavre • Tél. +32 (0)10 /23 52 79

Fax : +32 (0)10 / 24 26 92 • [chirel@bw.catho.be](mailto:chirel@bw.catho.be).

## Le diorama de la bataille de la Meuse en 1914 – Alfred Bastien, Namur (1937)



Carte postale d'un détail du diorama : Namur et la retraite du général Michel. Coll. privée



Prise de vue partielle du diorama © Ambiances... asbl et musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire - Koninklijk Museum van het Leger en de Krijgsgeschiedenis.

Le 1<sup>er</sup> mai 1937, le peintre Alfred Bastien (1873-1955) inaugurerait le *Diorama des batailles de la Meuse*, vingt-trois ans après les faits. Surprenant, si on pense que c'était aussi la date des premières esquisses du *Guernica*<sup>1</sup> de Picasso ! Bastien avait espéré un projet « franco-belge »<sup>2</sup>, pour la même Exposition universelle de Paris 1937, mais « la Der des ders » devait en être bannie, l'économie rebattant les cartes face à la montée des totalitarismes. Spécialiste du genre, avec les panoramas du Congo (1916) et de l'Yser (1920), Bastien voulait tirer bénéfice d'une attraction qui a finalement trouvé place à la citadelle de Namur, dans un hangar d'aspect pseudo-militaire de l'architecte Léonce Lebrun, édifié sur les ruines de la lunette du centre, mises à disposition par la Ville pour vingt ans.

Le travail a commencé en 1935 chez Mommen à Bruxelles, avec l'assistance de Charles Bisschops et de Charles Swyncops. La technique était au point, les textures vigoureuses se combinant à l'illusionnisme requis par le dispositif, avec une référence explicite à Gustave Courbet. Le peintre a dû composer avec les récits et les archives, les traces directes des hostilités ayant disparu. Comme il ne s'agissait pas des ravages d'une guerre de positions, les scènes se sont résumées aux incendies et aux sautages de ponts, avec, sur fond de moissonneurs, la retraite des troupes du général Michel secourues par les Français. Mais rien quant

aux obusiers de 420 fracassant les forts de Brialmont, ni quant à l'aviation. Quelques pièces d'artillerie de campagne, des ambulances et des fantassins en déroute. L'image d'ensemble était paradoxale : paradis perdu d'un paysage idyllique conjugué aux faits d'armes.

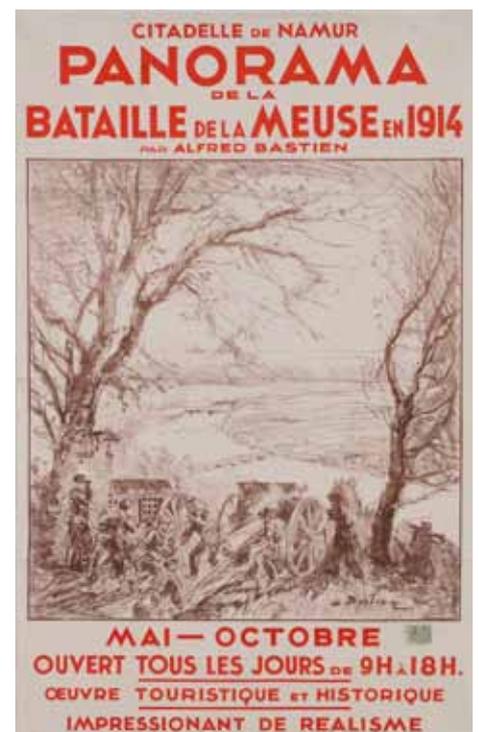
L'ensemble comprenait trois panneaux. Le principal, de 72 x 8,50 mètres, légèrement incurvé, déployait un montage des sites mosans de Liège à Freÿr, Namur et Dinant en points d'orgue. Les deux autres, nettement plus petits, évoquaient les massacres de Dinant et les combats du fort de Douaumont. Des découpages d'avant-plan accentuaient la spatialité. Cette œuvre n'a été montrée au public que trois saisons, les toiles ayant été décrochées par les Allemands en 1940, avec laceration du volet dinantais. Le tout a ensuite été stocké dans les locaux du Stade des Jeux et du Théâtre en plein air, avant le don par la Ville au musée de l'Armée en 1952.

Depuis lors, le diorama n'a plus été exposé. Ironie du sort, avec ceux du Congo et de l'Yser, le panneau central<sup>3</sup> est actuellement stocké dans un hangar militaire près de Namur. Une présentation publique est envisagée, ainsi que la réalisation d'un web-documentaire, mais sans restauration. Connu jusqu'ici par des cartes postales, ce rare témoin d'une conception révolution

de tourisme culturel survivra sur le web. L'anachronisme et la déréalisation marquent sa destinée de « petit patrimoine encombrant » qui mériterait cependant mieux que d'attendre, roulé, un seuil de dégradation irréversible.

Raymond BALAU

- 1 La ville de Guernica a été détruite le 26 avril 1937 : 1.654 morts.
- 2 Informations fournies par Axel Tixhon, Professeur au Département d'Histoire de l'Université de Namur et spécialiste de la question.
- 3 Les deux autres ont « disparu ». Un relevé photographique du panneau central est visible sur le site KIKIRPA (n° d'objet 20054409).



Affiche publicitaire du « Panorama », avec un dessin d'Alfred Bastien. Coll. privée

## La grotte Walou à Trooz

La grotte Walou est située à environ 10 km au sud-est de Liège, dans la commune de Trooz. Elle s'ouvre à environ 25 m au-dessus de la rive gauche de la Magne, affluent de la Vesdre. Il s'agit d'un site préhistorique majeur de Wallonie. Vraisemblablement utilisée comme halte de chasse, elle offre un point de vue intéressant sur la vallée. Le site se compose d'une salle d'environ 22 m<sup>2</sup> qui était certainement plus grande lors des occupations les plus anciennes et d'une terrasse de plus de 90 m<sup>2</sup>. La hauteur du porche est de 7 m.

Deux grandes campagnes de fouilles y ont été menées. La première, de 1985 à 1990, par l'asbl SoWaP, a été dirigée par M. Dewez ; la deuxième, de 1996 à 2004, par l'asbl APPEW, puis l'asbl Découverte géologique de Comblain-au-Pont, a été dirigée par C. Draily et a eu lieu grâce à plusieurs subventions allouées par la Direction de l'Archéologie du Service public de Wallonie.

### Quelle est la place de la grotte Walou dans la préhistoire belge ?

L'importance de la grotte Walou pour l'étude de la préhistoire de nos régions est due au nombre d'occupations préhistoriques qui se sont succédé sur le site depuis le Paléolithique moyen jusqu'au Néolithique, soit durant plus de 150.000 ans, à la découverte d'un fossile de Néandertalien et à la reconstitution de l'environnement végétal, climatique et animal dans lequel ont vécu les hommes préhistoriques, reconstitution rendue possible grâce à la technique de fouille et d'analyse des données selon des techniques précises et modernes. Le karst mosan a en effet livré à de nombreuses reprises des sites préhistoriques à occupations multiples qui ont déjà été étudiés. Cependant, la majorité de ces grottes ont été fouillées anciennement sans attention pour le contexte.

Toute fouille moderne s'appuie sur la stratigraphie, c'est-à-dire sur l'étude de la succession des couches sédimentaires qui se sont accumulées au cours du temps. Pour pouvoir répertorier un vestige, il faut savoir à quelle couche il appartient. Un objet ou un prélèvement sans attribution stratigraphique, tels des vestiges ramassés au sol, perd toute valeur scientifique car il est impossible de le replacer dans un contexte et de l'associer aux autres vestiges. De nombreux chercheurs sont impliqués dans l'étude de la grotte Walou. Leurs recherches n'ont pu aboutir que parce que la stratigraphie était bien établie et les prélèvements bien localisés en son sein.

### Qu'a-t-on découvert à Walou ?

Sur un total d'environ 45 couches composant la stratigraphie de la grotte Walou, 25 ont livré du matériel archéologique. De bas en haut, soit du plus ancien au plus récent, 14 sont attribuées au Paléolithique moyen,

deux au Paléolithique supérieur (Aurignacien, Gravettien, Federmesser), deux au Mésolithique et une au Néolithique. Les trois autres couches contenant du matériel archéologique correspondent à un mélange de plusieurs époques ou se trouvent à la charnière entre deux grandes périodes et ont livré un matériel trop pauvre pour être attribué à une culture en particulier.

La plupart des occupations du Paléolithique moyen n'ont livré que très peu de vestiges. La couche la plus riche du gisement (couche Cl-8), située entre 40.000 et 38.000 BP, a livré 1.280 artefacts en silex ainsi qu'une prémolaire humaine néandertalienne. Plusieurs éléments permettent de conclure à une activité de taille du silex sur le site même dans ce niveau.

L'occupation aurignacienne, datée d'environ 29.000 BP, comprend près de 400 artefacts en silex ainsi que des artefacts en bois et ossements d'animaux (sagaies, croches de cerf perforées, etc.). Le Gravettien de Walou est caractérisé par un matériel lithique pauvre et de longues sagaies en bois de renne à section ronde ou ovale.

Le paléoenvironnement de chaque couche du site a pu être appréhendé par l'étude de la stratigraphie, des grains de pollens et fragments de charbons de bois fossiles, de la microfaune (c'est-à-dire des différentes espèces de petits rongeurs) et de la macrofaune. Ces études ont permis de déterminer le climat et le type de végétation environnant la grotte pour chaque couche conservée sur le site.

Les rongeurs étant fort sensibles au climat et dépendants de milieux caractéristiques, leur apparition ou leur disparition dans une couche permet d'identifier d'une part le climat et d'autre part le type d'environnement : bois, prairie, zone humide, etc. Les grains de pollens attestent une omniprésence de la steppe, milieu ouvert, froid et sec, riche en graminées et armoises autour de la grotte, durant la plus grande partie du Paléolithique moyen. Lors de périodes plus tempérées, des arbres et arbustes se sont développés, principalement le pin qui a été également identifié sous forme de charbons de bois.

De nombreuses espèces fauniques ont été identifiées, mammifères, oiseaux, poissons, etc. La grotte a été occupée à diverses reprises par l'ours des cavernes,

l'hyène des cavernes et des carnivores qui, comme l'homme, y ont abandonné les restes de leurs proies (renne, cerf, cheval, rhinocéros laineux, mammouth, etc.). L'existence de la pêche de la lote des rivières, de l'ombre, de la truite et de salmonidés est attestée à Walou depuis le Paléolithique moyen jusqu'au Néolithique, les mêmes espèces ayant été pêchées durant ces périodes.

### Conservation du site et du matériel

Afin de conserver une partie du site, des étançons ont été placés devant les coupes importantes et une nouvelle toiture a été installée. Les zones fouillées en profondeur ont été remblayées avec un sable naturel afin qu'on puisse le distinguer du sédiment encore en place. Le matériel archéologique appartient au musée du Pays d'Ourthe-Ambève à Comblain-au-Pont, qui en expose une partie. La quantité non exposée ainsi que les archives de la fouille seront conservées dans un dépôt de fouilles agréé par le Service public de Wallonie au Préhistosite de Ramioul.

C'est pour mettre en valeur ce fabuleux patrimoine, dont l'étude scientifique en trois volumes est parue dans la série « Études et Documents. Archéologie » en 2011, qu'un « Carnet du Patrimoine » vient d'être publié.

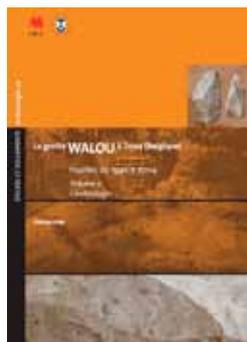
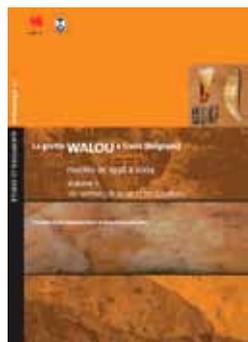
Christelle DRAILY

Stéphane PIRSON, Christelle DRAILY et Michel TOUSSAINT (dir.), *La grotte Walou à Trooz (Belgique). Fouilles de 1996 à 2004, Vol. 1, Les sciences de la terre* (Études et Documents. Archéologie, 20), Namur, IPW, 2011, 208 pages, 20 €.

Christelle DRAILY, Stéphane PIRSON et Michel TOUSSAINT (dir.), *La grotte Walou à Trooz (Belgique). Fouilles de 1996 à 2004, Vol. 2, Les sciences de la vie et les datations* (Études et Documents. Archéologie, 21), Namur, IPW, 2011, 242 pages, 25 €.

Christelle DRAILY, *La grotte Walou à Trooz (Belgique). Fouilles de 1996 à 2004, Vol. 3, L'Archéologie* (Études et Documents. Archéologie, 22), Namur, IPW, 2011, 334 pages, 35 €.

Christelle DRAILY (dir.), *La grotte Walou, un site exceptionnel du Paléolithique* (Carnets du Patrimoine, 120), Namur, IPW, 2014, 40 pages, 5 €.



## LA GRANDE GUERRE EN LIVRES...

### La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF)

#### consacre le 15<sup>e</sup> volume de ses « Dossiers » aux monuments commémoratifs de la Grande Guerre

Dans le cadre de la commémoration du centenaire du début de la Première Guerre mondiale, la Commission royale publie le mémoire de master en Histoire de l'Art et Archéologie de Monsieur Yves Dubois, brillamment défendu en 2011 à l'Université de Liège.

Les événements de la Grande Guerre, terribles et pathétiques, ont fortement marqué les esprits et, même si les derniers combattants de cette tragédie ont tous disparu aujourd'hui, le souvenir de cette époque reste gravé dans la mémoire collective. La célébration de l'Armistice du 11 novembre 1918 reste d'ailleurs dans tous les pays alliés un jour férié important et symbolise de nos jours la commémoration de toutes les guerres. Les cérémonies d'hommage au Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris et au pied de la Colonne du Congrès à Bruxelles, ou les solennités aux Cénotaphes de Whitehall à Londres, du Canada ou de la Nouvelle-Zélande, représentent aux yeux du monde entier l'importance des monuments commémoratifs de la Grande Guerre qui se sont généralisés un peu partout à partir de 1920.

Le travail d'Yves Dubois se fonde sur l'analyse d'un corpus de près d'un millier de monuments de la province de Liège, illustratifs de ce qui se passe ou s'est passé dans les autres provinces de Wallonie. L'auteur aborde les aspects historique, typologique, épigraphique, iconographique, idéologique, stylistique et esthétique de ces monuments, sans oublier les circonstances de leur réalisation et leurs

auteurs. Il termine par quelques considérations sur les transformations et changements, positifs et négatifs, qu'ils ont pu subir depuis l'époque de leur première inauguration.

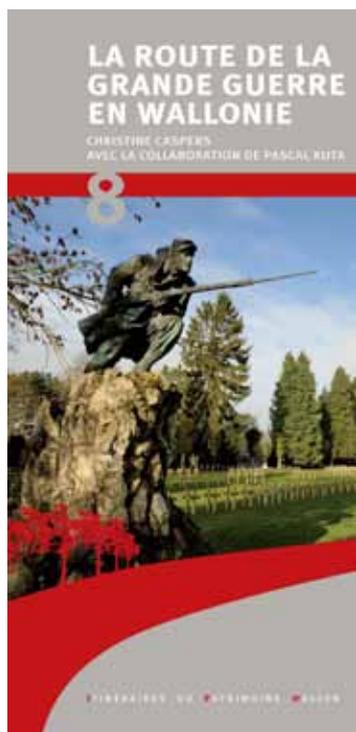
Bien entendu, Yves Dubois évoque également le travail effectué par la Commission royale des Monuments et Sites dans ce cadre. En effet, entre les deux guerres, celle-ci a joué un rôle important dans la procédure d'approbation de ces centaines de dossiers de demande d'édification de monuments commémoratifs de la Grande Guerre, qui se répartissent dans les 2.675 communes que comptait alors le Royaume de Belgique. Cette mission consultative, exercée auprès de l'Administration des Beaux-Arts et des autorités provinciales, n'était pas que de pure forme, comme l'illustrent de nombreux documents de cette époque conservés dans les archives de la CRMSF.

Au vu du nombre de classements engrangés depuis une trentaine d'années, il reste encore bien des efforts à faire en ce qui concerne la protection de ces monuments commémoratifs en Wallonie. En effet, seuls douze éléments patrimoniaux, d'échelle et de nature très différentes, ont fait l'objet d'un arrêté de classement comme monument et/ou comme site : six en province de Liège, quatre en province de Luxembourg et deux en province de Namur. À titre de comparaison, il convient de constater que le nombre de biens classés de ce type est nettement plus important en Flandre qu'en Wallonie. Ceci s'explique, partiellement seulement, par le fait que le premier conflit mondial a affecté plus longuement cette partie du territoire.



La CRMSF forme le souhait que la présente publication et les commémorations du centenaire du début de la Première Guerre mondiale attirent l'attention du grand public, mais aussi des professionnels du patrimoine, sur les qualités historiques, architecturales et artistiques de ces monuments publics, mémoire du patriotisme de nos aïeux et souvenir des drames humains que les guerres entraînent dans leur sanglant sillage.

Un volume in-quarto, 224 pages, 168 illustrations couleurs et 5 noir et blanc.  
 Prix : 30 € (hors frais de port). En vente au Secrétariat ou via la boutique en ligne du site Internet de la CRMSF ([www.crmsf.be/fr/boutique-en-ligne](http://www.crmsf.be/fr/boutique-en-ligne)).  
 Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Secrétariat de la CRMSF, rue du Vertbois 13c à 4000 Liège  
 Tél. +32 (0)4 / 232 98 51/52 • Fax : + 32 (0)4 / 232 98 89 • [info@crmsf.be](mailto:info@crmsf.be).



### Les événements de 14-18 racontés au fil d'un « Itinéraire du Patrimoine wallon »

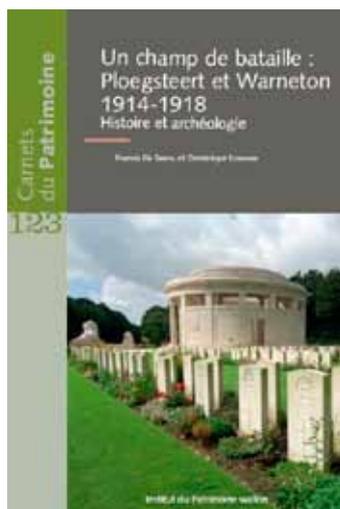
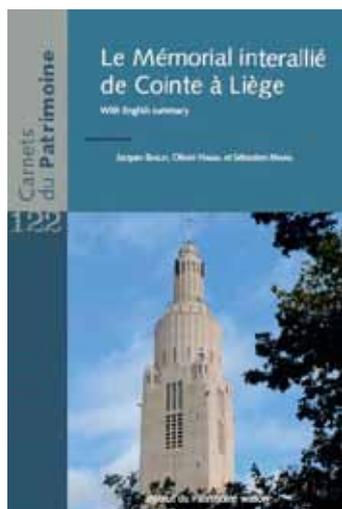
La collection « Itinéraires du Patrimoine wallon », dont ce volume constitue le huitième numéro, propose une série de guides à destination du grand public axés sur la découverte active du patrimoine de la Wallonie. Ces livres, véritables outils pratiques de visite, sont déclinés à travers différentes thématiques, dont cette fois le patrimoine mémoriel de la Première Guerre mondiale.

Cet *Itinéraire* présente une sélection de lieux liés à la Première Guerre mondiale à travers les provinces wallonnes les plus marquées par le conflit. Souvent érigées dans l'Entre-deux-Guerres dans un souhait de perpétuation du souvenir, ces diverses traces – cimetières, monuments aux morts, mémoriaux, stèles, statues – demeurent aujourd'hui les uniques témoins tangibles d'événements tragiques dont la

commémoration constitue un devoir citoyen. Loin d'être un livre d'histoire, cet ouvrage est axé sur la description de ce patrimoine mémoriel et de sa valeur évocatrice en le replaçant néanmoins dans son cadre historique. Outre ces traces situées le plus souvent à l'air libre, *l'itinéraire* met également à l'honneur des musées, centres d'interprétation, lieux de commémoration en rapport avec la Grande Guerre pour lesquels le lecteur trouvera tous les renseignements pratiques destinés à l'organisation de ses visites.

Christine CASPERS avec la collaboration de Pascal KUTA, *La route de la Grande Guerre en Wallonie* (Itinéraires du Patrimoine wallon, 8), Namur, IPW, 2014, 229 pages, 12 €.

## Focus sur deux sites phares : un mémorial et un des théâtres d'opérations de 14-18



Résistant à l'invasion allemande en août 1914, Liège se voit décerner la Légion d'Honneur qui lui est remise par le Président de la République française Raymond Poincaré le 24 juillet 1919. La même année, l'architecte Paul Jaspar conçoit un projet de « Beffroi de la Victoire » de 90 m de haut à ériger à proximité de l'hôtel de ville et du Perron, symbole des libertés liégeoises, projet resté sans suite. Un Comité international sollicite l'appui des pays alliés pour ériger sur la colline de Cointe à Liège un monument à la gloire des soldats alliés. Le « Comité Mérode » confie à l'architecte anversois Joseph Smolderen

vaste esplanade accueille dans sa « salle des pylônes » les monuments italien, grec, polonais, anglais et russe. L'ensemble monumental est classé par arrêté du 24 janvier 2011.

Jacques BARLET, Olivier HAMAL et Sébastien MAINIL, *Le Mémorial interallié de Cointe à Liège* (Carnets du Patrimoine, 122), Namur, IPW, 2014, 52 pages, 6 €.

Après un siècle, les Belges vont découvrir ou redécouvrir un des théâtres d'opérations militaires de la Première Guerre mondiale s'étendant de la

conception d'un ensemble monumental comprenant l'église du Sacré-Cœur et le Mémorial interallié, haut de 75 m. La première pierre de l'église est posée le 21 juin 1925 tandis que les travaux d'érection du monument civil débutent en septembre 1928 pour être inauguré le 20 juillet 1937. La « crypte » abrite les monuments franco-belge, roumain et espagnol tandis que la

mer du Nord à la Lys où trois armées, l'armée belge, l'armée française, l'armée britannique et ses alliés du Commonwealth, affrontèrent l'armée allemande. La ligne de front va traverser le territoire de la ville de Comines-Warneton, ce qui en fait le seul territoire de la Wallonie actuelle qui a connu quatre années durant les affres des combats et la destruction totale de la région.

La ville de Comines-Warneton est située au sud de la ville d'Ypres à environ douze kilomètres. Il en résulta que son sort fut étroitement lié aux affrontements qui s'y déroulèrent.

Ce *Carnet* évoque succinctement les grandes lignes des événements que connut la région et dévoile les traces qui subsistent dans le paysage malgré les années et les activités qui les font disparaître.

Francis DE SIMPEL et Dominique LORIDAN, *Un champ de bataille : Ploegsteert et Warneton 1914-1918* (Carnets du Patrimoine, 123), Namur, IPW, 2014, 52 pages, 5 €.

Toujours disponibles :

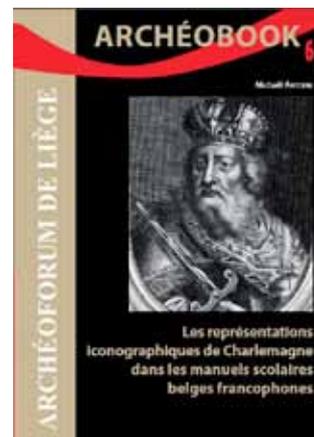
Guy FOCANT (textes de Pascal KUTA), *Grande Guerre. L'image du souvenir en Wallonie* (Le Patrimoine en images), Namur, IPW, 2014, 272 pages, 30 €.

Daniel CONRAADS, Dominique NAHOË, *Sur les traces de 14-18 en Wallonie. La mémoire du patrimoine*, Namur, IPW, 2013, 360 pages, 45 €.

## De nouveaux « Carnets du Patrimoine » et un « Archéobook » viennent de sortir de presse

Église millénaire aux allures de forteresse médiévale, collégiale jusqu'à la Révolution française, Saint-Denis reste, malgré les transformations, un bel exemple de l'art de construire au temps de Notger. À l'intérieur, elle allie de façon étonnante les styles roman, baroque et gothique ; on peut notamment y admirer un superbe retable (début XVI<sup>e</sup> du siècle), le plus vieux buffet d'orgue de la région (1589), des peintures et des sculptures d'artistes liégeois : Lambert Lombard, Jean Del Cour, Englebert Fisen, Van der Werck, Robert Verburg...

LUC ÉTIENNE, *L'église Saint-Denis de Liège. Une collégiale millénaire* (Carnets du Patrimoine, 119), Namur, IPW, 2014, 40 pages, 5 €.



Le château de la Royère à Néchin est un joyau patrimonial très mal connu. Après avoir suscité l'intérêt d'érudits au XIX<sup>e</sup> siècle, il a sombré dans l'oubli. Aujourd'hui ses propriétaires souhaitent lui donner un nouveau souffle. Dans ce cadre, une étude archéologique a été réalisée mettant en évidence la chronologie et la richesse de ce site. Fondé vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, cette résidence castrale est transformée en forteresse militaire au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Cette mutation s'inscrit dans le contexte des guerres de Flandre et semble l'œuvre de l'administration de Philippe le Bel. L'enceinte réalisée à cette époque recèle à la fois un certain archaïsme et une part de

modernité. Son architecture témoigne d'originalité, de raffinement et de majesté assez inédits et remarquables.

Isabelle DERAMAIX, *Le château de la Royère à Néchin* (Carnets du Patrimoine, 121), Namur, IPW, 2014, 32 pages, 4 €.

Inspiré de l'exposition « Charlemagne à l'école. Les représentations iconographiques de l'empereur d'Occident dans les manuels scolaires belges francophones » visible à l'Archéoforum de Liège du 25 avril au 25 octobre 2014, cet ouvrage se donne

pour objectif d'analyser quelques représentations iconographiques de l'empereur carolingien et les commentaires qui les accompagnent dans différents manuels scolaires belges francophones depuis 1830 afin d'y débusquer certains anachronismes et, plus largement, pour identifier le message sous-jacent délivré par cette iconographie et les textes qu'elle illustre.

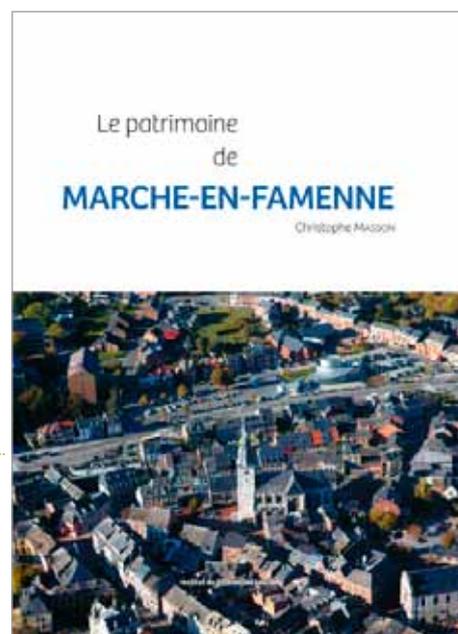
Michaël ANTOINE, *Les représentations iconographiques de Charlemagne dans les manuels scolaires belges francophones* (Archéobook, 6), Namur, IPW, 2014, 35 pages, 5 €.

## Marche-en-Famenne et son patrimoine

Belle synthèse consacrée à l'histoire et au patrimoine de la commune de Marche-en-Famenne, ce volume part à la découverte des richesses architecturales et culturelles du centre-ville de Marche bien sûr, mais aussi des douze villages qui composent l'entité marchoise actuelle, à savoir Aye, Champlon-Famenne, Grimbiémont, Hargimont, Hollogne, Humain, Lignièrès, Marloie, On, Roy, Verdenne et Waha.

Tour à tour sont évoqués l'habitat, des châteaux aux maisons bourgeoises, la vie religieuse, avec églises et chapelles, les bâtiments et monuments publics, des fortifications aux fontaines publiques, la vie culturelle, des musées à l'école de lutherie, ou encore l'histoire économique, des fermes d'antan aux zonings contemporains.

Christophe MASSON, *Le patrimoine de Marche-en-Famenne*, Namur, IPW, 2014, 274 pages, 25 €.



## Des espaces aux esprits...

À l'occasion de la vingtième rencontre de la Cellule Archéologie des âges des Métaux fut organisé un colloque international d'un jour et demi, en plus d'un après-midi d'exposés sur l'archéologie protohistorique de Belgique qui a été publié dans la revue *Lunula*. Réalisé avec le soutien de la Direction de l'Archéologie du Département du Patrimoine, ce colloque s'est tenu à Namur les 24 et 25 février 2012. Il a abordé une thématique consacrée à « L'organisation de la mort aux âges des Métaux dans le nord-ouest de l'Europe », en mettant en évidence les synthèses des recherches des vingt dernières années. Les actes présentés dans ce volume rassemblent treize contributions sur les pratiques funéraires des âges du Bronze et du Fer tant en Belgique, qu'aux Pays-Bas, en France et au Royaume-Uni.

Celles-ci fournissent autant d'études originales sur plusieurs régions d'Europe occidentale.

Anne CAHEN-DELHAYE et Guy DE MULDER, *Des espaces aux esprits. L'organisation de la mort aux âges des Métaux dans le nord-ouest de l'Europe* (Études et Documents. Archéologie, 32), Namur, SPW, 2014, 219 pages, 20 €.

## Liège, guide d'architecture moderne et contemporaine

Ce premier *Guide d'architecture moderne et contemporaine*, consacré à Liège et à ses environs (arrondissements de Liège, Huy et Waremme), invite à regarder l'architecture autrement au travers d'une sélection de près de quatre cents projets, illustrés de plans et situés sur cartes, commentés par plus de quarante auteurs et photographiés par Élodie Ledure. Ces projets sont le fruit de la modernité revisitée à chaque époque par les architectes, de l'Art nouveau à aujourd'hui : programmes modestes ou réalisations d'envergure, commandes privées et bâtiments publics.

fait l'objet (architecture des années 1930 et 1960) ou parce qu'ils sont présentés pour la première fois (projets actuels). Ce volume est réalisé en partenariat avec les Facultés d'Architecture et de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, sous la direction de Sébastien Charlier et Thomas Moor.

La collection « Guides d'architecture moderne et contemporaine » invite à la (re)découverte de projets représentatifs de l'histoire de l'architecture et de la création contemporaine à Liège (2014), à Mons et dans le cœur du Hainaut (2015), à Charleroi (2016), à Tournai et dans la Wallonie picarde (2017).

Cet ouvrage a été réalisé dans un esprit de vulgarisation – visant un lectorat large (intéressé par l'architecture contemporaine, le patrimoine, l'histoire locale, l'histoire urbaine, etc.) – tout en s'inscrivant comme référence pour le spécialiste (bibliographie et index, public universitaire et institutionnel, architectes). Plusieurs projets ont un statut presqu'inédit, de par l'oubli dont ils ont

L'ambition culturelle de la collection est de permettre au lecteur de s'approprier la modernité d'un héritage bâti en Wallonie et à Bruxelles. Cette ambition est portée par des éditeurs : la Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles et les éditions Mardaga, et par leurs partenaires : l'Institut du Patrimoine wallon et Wallonie-Bruxelles Tourisme. Elle a pu être



réalisée grâce au concours scientifique des universités belges francophones (ULg, UMon, ULB et UCL).

Sébastien CHARLIER et Thomas MOOR, *Guide d'architecture moderne et contemporaine (1895-2014), Liège*, Bruxelles, Mardaga et Cellule Architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 2014, 400 pages, 35 €.

## Atmosphères, l'église Saint-Loup en images



Un rêve se réalise : offrir aux Namurois et aux visiteurs de l'église Saint-Loup un livre de photographies de cette superbe église baroque du XVII<sup>e</sup> siècle, qui enchanta Baudelaire et tant d'autres amateurs d'art et d'architecture. Sept photographes en révèlent la beauté et invitent à la regarder sous tous les angles.

Essentiellement axé sur les clichés signés par plusieurs photographes, l'ouvrage présente également en français, néerlandais et anglais

les éléments architecturaux remarquables de l'édifice : confessionnaux, chaire de vérité, banc de communion, autels, orgues, etc. Une manière de redécouvrir la richesse de cet édifice inscrit au patrimoine exceptionnel de Wallonie.

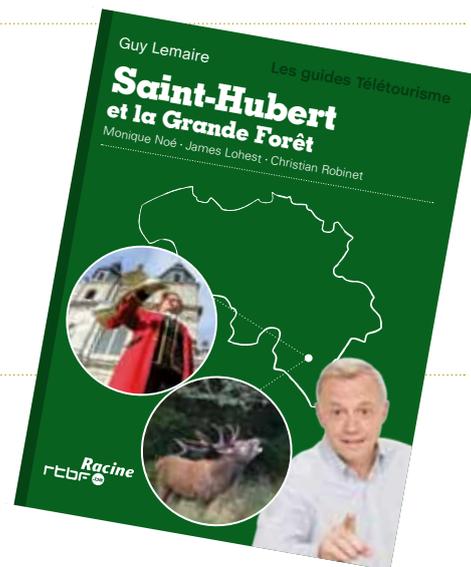
Michel SOMVILLE, René ROBAYE, *Atmosphères. L'église Saint-Loup à Namur*, Namur, Les Éditions namuroises, 2014, 109 pages, 18 €.

## La collection des guides Télétourisme part à la découverte d'une terre de légende

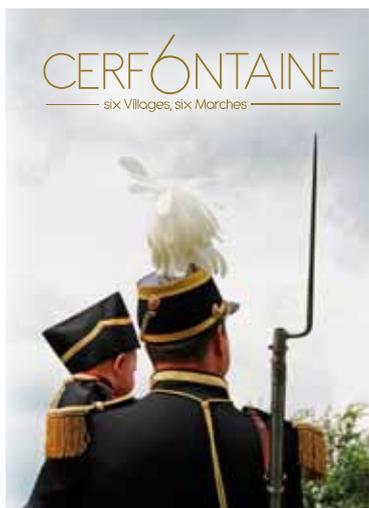
Après avoir traité des régions de Stavelot-Malmedy, Durbuy, Verviers et de la Thudinie, les guides Télétourisme abordent à présent la Grande Forêt de Saint-Hubert, une appellation qui désigne un regroupement de dix entités avec un objectif commun, celui de répondre aux envies de ceux qui veulent découvrir, de manière on ne peut plus conviviale, une nature sauvage préservée, une histoire

riche et passionnante mais aussi des produits de bouche mis en valeur par des chefs amoureux du terroir.

Guy LEMAIRE, Monique NOË, James LOHEST, Christian ROBINET, *Saint-Hubert et la Grande Forêt*, Bruxelles, Éditions RTBF-Racine, 2013, 192 pages, 14,95 €.



## L'autre patrimoine de Cerfontaine



Qu'est ce qu'une marche ? Un marcheur ? Une procession ? Chacun a sa réponse à ces questions, forgée par sa propre histoire. Ce livre n'entend pas apporter une définition figée des marches folkloriques de l'entité de Cerfontaine, parce que chaque marcheur, chaque fêtard, chaque épouse prend part à la fête en étant guidé par des motivations très personnelles.

Cet ouvrage se veut une approche, une saisie d'instantanés privilégiés vécus entre villageois. Pour croquer ces moments de joie et d'émotions, il y a d'abord deux photographes, Daniel Fouss et Guy Focant, qui ont saisi leurs clichés à travers les six villages... et donc les six marches. Puis il y a la prose d'un journaliste, Patrick Lemaire, qui a commenté ces photos en observateur attentif du folklore intersambriomosan. 130 photos, 45 textes pour entrouvrir la lucarne d'une tradition ancrée depuis des siècles dans l'entité de Cerfontaine.

Ce vaste projet de mise en valeur des marches folkloriques et militaires de Cerfontaine s'inscrit également dans la volonté de préserver et de valoriser le folklore exceptionnel que représentent ces marches dont certaines sont reconnues en tant que patrimoine culturel immatériel par l'UNESCO.

Patrick LEMAIRE, Daniel FOUSS, Guy FOCANT, *Cerfontaine, six villages, six marches*, Viroinval, Éditions Action Sud, 2014, 10 €. L'ouvrage est disponible auprès de l'Office du Tourisme de Cerfontaine, place de l'Église, 9 à 5630 Cerfontaine, tous les jours de 9h30 à 17h30 • Tél. +32 (0)71 / 64 46 67 • [cerfontaine.tourisme@gmail.com](mailto:cerfontaine.tourisme@gmail.com).

## 25 ans d'archéologie à Rochefort

Édité à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la régionalisation de la compétence de l'archéologie en Wallonie, ce catalogue brosse l'état actualisé des connaissances par période et synthétise les résultats des fouilles archéologiques récentes qui sont en cours depuis 1989 sur l'entité communale de Rochefort. Il est le reflet de l'exposition visible à Han-sur-Lesse du 1<sup>er</sup> juillet au 2 novembre 2014. La lecture de cette publication reflète la richesse du patrimoine archéologique et historique communal qui compte des gisements paléolithiques (tel le « Tiène des Maulins » à Éprave), un monument mégalithique néolithique (à Lamsoul, près de Jemelle), un site majeur de l'Âge du Bronze européen (la grotte de Han), des villas (comme l'important complexe de

Malagne) et une fortification gallo-romaines (le « Tienne de la Roche » à Éprave), des cimetières mérovingiens, une fortification carolingienne (l'éperon du « Vieux-Château » à Jemelle), mais aussi des châteaux (Rochefort, Lavaux-Sainte-Anne), une abbaye cistercienne (à Rochefort) et un ermitage philosophique du XIX<sup>e</sup> siècle (dans le bois Niau à Auffe).

Christian FRÉBUTTE (dir.), *Coup d'œil sur 25 ans de recherches archéologiques à Rochefort, de 1989 à 2014*, Namur, IPW, 2014, 228 pages, 16 €.



## L'œuvre de la Meuse : l'orfèvrerie mosane des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles (Liège, 14 novembre 2014)

Comme le reflète le site internet d'*Europae Thesauri* et la newsletter du Trésor de la Cathédrale de Liège ([www.europaethesauri.eu/journee-d-etudes.html](http://www.europaethesauri.eu/journee-d-etudes.html) ; <http://tresordeliège.be/oeuvre-de-la-meuse>), Liège va être la capitale de l'orfèvrerie mosane des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles le vendredi 14 novembre prochain.

« L'œuvre de la Meuse », c'est-à-dire l'orfèvrerie mosane, se cherche en effet. D'expositions en colloques, de recherches spécialisées en bibliographies multiples, elle n'a jamais fait l'objet d'un inventaire systématique. On a parfois l'impression, après la prestigieuse exposition *Rhin-Meuse* (Cologne, Bruxelles, 1972) dont l'ombre plane toujours et à laquelle les Liégeois ont collaboré, que personne ne peut – « pouvoir » dans le sens « n'avoir pas la possibilité » ou même dans le sens « n'avoir pas la capacité » – faire mieux.

Et pourtant l'étude de l'art mosan a bien évolué depuis lors, dans toutes ses branches : l'art mosan se distingue progressivement, mais sûrement,

des autres. L'émaillerie, comme à Limoges, est de plus en plus connue. Plus largement, l'orfèvrerie mosane constitue un premier bon angle d'attaque et l'Institut du Patrimoine wallon a directement accepté de prendre en charge, dans le cadre du partenariat Archéoforum-Trésor, la mise sur pied d'une journée d'études qui accueillera à Liège les meilleurs spécialistes belges et étrangers.

L'expérience de Limoges est stimulante pour chercher à organiser internationalement la recherche scientifique et pour lancer quelques initiatives révélées lors de cette journée.

La réunion internationale à l'Archéoforum et au Trésor de la Cathédrale de Liège les 13-15 novembre 2014 d'*Europae Thesauri*, association européenne de Trésors et de Musées d'églises, dont le siège social est au Trésor, a été choisie comme l'occasion de lancer une entreprise scientifique de haut niveau qui regroupe de nombreux soutiens, muséaux et

universitaires, sous l'égide de l'Institut du Patrimoine wallon. Comme le stipulent en détail les liens internet ci-dessus, l'inscription à la journée du 14 novembre est obligatoire. Journée d'études, publications et internet seront ainsi les trois clés de la réussite de l'œuvre de la Meuse.

Philippe GEORGE

Université de Liège – Espace Opéra, place de la République française à 4000 Liège (entrée à côté de l'hôtel Ibis), de 8h30 à 17h (avec possibilité d'excursion scientifique à Visé et Maastricht le samedi 15 novembre).

Pour toute information : [www.europaethesauri.eu](http://www.europaethesauri.eu).



## À Mare dret, l'abbaye des Saints Jean et Scholastique : un trésor insoupçonné



Dans la cour d'honneur, la façade est de l'abbaye © G. Decoster

Sur les hauteurs de la vallée de la Moline, dans l'entité d'Anhée, c'est près d'un demi-million de visiteurs qui se rend annuellement à l'abbaye de Mare dret. Peu d'entre eux savent qu'à 800 mètres de là, un autre monastère, parfaitement conservé, constitue l'un des chefs-d'œuvre belges et européens du style néogothique : l'abbaye des Saints Jean et Scholastique, à Mare dret.

Le principe de la fondation de Mare dret remonte au 19 août 1888, jour de la consécration de l'abbatiale de Mare dret ; Agnès de Hemptinne (1870-1948), sœur de Dom Hildebrand, moine et futur premier abbé de Mare dret, y assiste et profite de l'occasion pour annoncer qu'elle souhaite créer, à proximité,

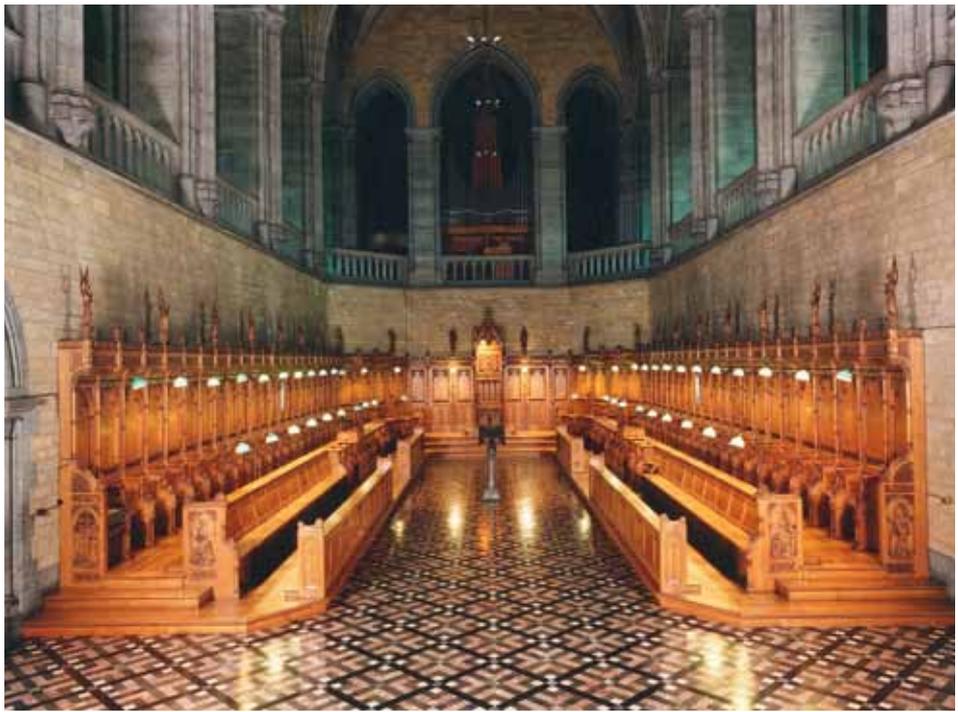
une abbaye de Bénédictines. Le 17 mai 1891, Henri et Jules Desclée offrent, au lieu-dit du « Tilleul Saint-Jean », une quinzaine d'hectares qui seront entourés d'un mur néogothique rythmé de deux tours ; le 5 août, la première pierre de l'abbaye est posée, les constructions seront financées par la famille de Hemptinne. Le 8 septembre 1893, date officielle de la fondation, c'est de l'abbaye Sainte-Cécile de Solesmes qu'arrivent les « Sept Fondatrices » dont fait partie Agnès, désormais devenue sœur puis mère Cécile. Elle sera la première abbesse de Mare dret où elle sera appelée « Madame ».

L'abbaye, dont la construction s'étalera jusqu'en 1936, pourra accueillir une centaine de religieuses. Elle

constitue un ensemble cohérent de style néogothique de toute première importance. Le bâtiment claustral reprend les caractéristiques du style gothique du XIV<sup>e</sup> siècle et est édifié dans le grès local, la carrière se trouvant dans le domaine. Toutefois, l'ampleur du programme a sollicité l'achat de matériaux provenant parfois même des régions de la côte belge. L'abbaye est complétée d'une ferme, de deux clos – Saint-Jean et Saint-Pierre – ainsi que de la chapelle Notre-Dame de Grâce, le tout également édifié en pierre, dans l'esprit néogothique.

Les archives de l'institution conservent les plans et élévations dus à Dom Hildebrand de Hemptinne, toutefois épaulé et suivi par plusieurs architectes : Van Assche, Enseval, Pequet, Soreil et Durieu. Par contre, au registre du mobilier et des décors, c'est Mère Cécile de Hemptinne qui dirigera la manœuvre ! Les intérieurs témoignent de la sensibilité et des connaissances de l'abbesse : le cloître voûté d'ogives, avec ses fenêtres à meneaux et remplages ; l'austère mais grandiose réfectoire ; le grand escalier tout de pierre, joignant les caves aux greniers ; la salle du chapitre où, en sourdine, sourdent quelques accents Art déco. Et puis, il y a l'église abbatiale !

Édifiée de 1898 à 1907 par l'architecte gantois Auguste Van Assche, l'église constitue la part principale des ailes nord et est du cloître, protégeant ainsi, à l'exemple de l'abbaye de Saint-Gall en Suisse, la maison des vents du nord. L'édifice n'a jamais été destiné à être peint, c'est la combinaison des matériaux et de la structure qui en constitue l'architecture tout autant que le décor monumental. L'ameublement, commandé aux meilleurs artistes et artisans de l'époque, fait preuve d'une grande maîtrise : vitraux de Camille Wybo, Auguste Ladon et Félix Zetler ; autels de pierre de Rémi Léonard Rooms



Les stalles de l'église abbatiale (cliché KN1291) © KIK-IRPA, Bruxelles

et Achille Durieu-Gahide, mais aussi des autels en marbre à décors de mosaïques ou bien encore une remarquable orfèvrerie due, entre autres, à Jean Brom et Fils ou Bourdon. Quant à la nef des Moniales, avec ses allures de cathédrale, elle abrite l'un des trésors de Maredret : les stalles.

Commandées au Tournaisien Achille Durieu-Gahide en 1913, l'installation de leur prototype en mars 1914 viendra confirmer le travail. Les Mères Agnès Desclée et Mechtilde de Volder assisteront « Madame » dans le choix des scènes et des détails de flore et de faune destinés à ce mobilier sculpté dans du chêne de Slavonie et de France. Le premier conflit mondial ralentira l'ouvrage qui ne sera mis en place qu'à partir de 1920 pour être achevé douze ans plus tard ! Chaque détail des 75 sièges est unique, parmi eux, les anges musiciens surmontant les baldaquins.

Mais il est une production grâce à laquelle l'abbaye de Maredret est connue à travers le monde : les enluminures de l'atelier Saint-Luc ! Nombre de ses réalisations sont conservées dans des lieux prestigieux : Bibliothèque vaticane, Pierpont Morgan Library (New York), Bibliothèque nationale (Paris), Palais royal (Bruxelles), Victoria and Albert Museum (Londres), etc. De nos jours, l'atelier Saint-Luc est toujours actif grâce à la dextérité de l'actuelle abbesse, Mère Bénédicte Witz !

C'est Mère Agnès Desclée qui est à l'origine de l'atelier en 1893. Toutefois, c'est avec l'arrivée, en 1898, d'Adèle Kerger – devenue Mère Marie-Madeleine – que naîtra un style unique, le « style de Maredret » qui fera la renommée de l'abbaye. De la complicité des deux religieuses naîtra ce qui est considéré comme le chef-d'œuvre de l'atelier : « Patriotisme et Endurance », la retranscription manuscrite et enluminée de la lettre

pastorale du cardinal Mercier, envoyée aux églises de Belgique pour Noël 1914. En signe de résistance, les moniales décidèrent de la recopier sur parchemin, dans leur style. Le travail, réalisé en 1915 et 1916, obligera les Bénédictines à trouver une solution pour soustraire les folios à l'occupant : les pages terminées seront entreposées dans une boîte de plomb, glissée dans le faux fond pratiqué dans la caisse de la pesée des cochons à la ferme, le tout recouvert d'épluchures et de paille ! Le manuscrit, relié aux armes du cardinal Mercier, a acquis une renommée internationale lors de sa parution en fac-similé en 1921. Des épisodes des premières années de la guerre 14-18 y sont évoqués dans le style du XIV<sup>e</sup> siècle, prouvant une connaissance parfaite de l'enluminure médiévale, éclairée du regard moderne des « enlumineresses », subtil alliage de perfection technique saupoudrée d'inventivité thématique et non dénué d'humour : le charme unique du « style de Maredret », celui du dernier atelier monastique d'enluminure. Le succès donnera naissance à

« IMALIT », pour IMAgerie LITurgique, une société qui, au sein de l'abbaye, édite encore des documents enluminés créés à Maredret.

L'abbaye de Maredret, un lieu d'exception où architecture se confond avec enluminure, ou spiritualité se conjugue avec patrimoine : à découvrir absolument !

Gérald DECOSTER

Rue des Laidmonts, 9  
5337 Maredret (Anhée)  
[www.abbaye-maredret.be](http://www.abbaye-maredret.be)

Visites guidées d'avril à octobre (15h) :  
l'abbaye, le premier dimanche du mois ;  
l'église abbatiale : les autres dimanches.

Renseignements :  
par courriel à [amis@abbayedemaredret.be](mailto:amis@abbayedemaredret.be)  
ou au +32 (0)473 / 78 46 63.



« Patriotisme et Endurance » : Saint-Michel & Évacuation d'Anvers (cliché KM5182) © KIK-IRPA, Bruxelles

## Balade à la découverte des bornes de la frontière belgo-luxembourgeoise (Clairefontaine-Arlon), un autre regard sur le petit patrimoine populaire wallon



La borne de La Gaichel à Arlon en 1908 et en 2014 © Ph. Maldague

En dehors de ses murs, le musée du Scoutisme international d'Arlon organise, depuis l'été 2013, une activité qui sort vraiment des sentiers battus : une balade à la découverte des bornes de la frontière. Elle est intitulée « En passant par la frontière, à la découverte des bornes de la frontière belgo-luxembourgeoise ».

La « première » a eu lieu l'été dernier, dans le cadre des balades « estivales » présentées depuis trois saisons par le Royal Office du Tourisme d'Arlon. Comme elle a rencontré un beau succès, d'autres balades ont été présentées depuis lors et ont suscité un réel engouement de la part de tous les participants, toutes générations confondues. À une portée de sarbacane d'Arlon et d'une longueur de 4.200 m, la balade démarre du parking du Centre d'accueil des prêtres du Sacré-Cœur de Jésus à Clairefontaine (rue du Cloître, 81).

Depuis 1843, la frontière belgo-luxembourgeoise est jalonnée de 507 bornes (sur 148 km, 287 en fonte et 220 en pierre de taille). Ces bornes creuses ont été coulées, en fonte de tout premier choix, par la société liégeoise bien connue, Cockerill à Seraing. Elles ont été érigées, en moins de deux mois, sur base d'indications très précises (au mètre près) fournies par dix commissaires (cinq commissaires pour la Belgique, cinq pour le Grand-Duché/Pays-Bas). Parmi ceux-ci, figurait un Arlonais bien connu, Nicolas Berger, Président du Tribunal d'Arlon. Les conditions d'acheminement de ces bornes furent souvent très difficiles car, à l'époque, il n'existait pas encore tous les moyens techniques actuels. Lorsqu'on sait qu'une

borne en fonte mesure 2,47 m et pèse 361 kg, on se rend mieux compte des véritables prouesses qui ont été nécessaires pour acheminer et ériger certaines bornes dans un ravin, en plein bois, voire même dans le lit d'un cours d'eau.

Ces bornes, qui font partie du patrimoine commun à la Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, demeurent, depuis 1843, la pleine propriété des deux États. Leur entretien est cependant dévolu aux communes sur lesquelles elles sont implantées. Malheureusement ces bornes sont souvent laissées à l'abandon. Elles constituent pourtant un point de repère capital pour les promeneurs, randonneurs, parcours VTT, cross d'orientation ainsi que pour les militaires. Elles ne sont souvent décelables qu'en hiver, de par leur contraste avec la neige. En été, avec le feuillage abondant, il arrive qu'on puisse les frôler sans les voir, tellement leur aspect rouillé se confond avec la nature environnante. Constituant parfois une gêne pour certains agriculteurs, certaines bornes en pierre de taille ont même été retirées par ces propriétaires agricoles, les bornes en pierre de taille servant uniquement à marquer l'espace intermédiaire entre deux bornes en fonte.

C'est donc tout ce contexte historique qui est aussi présenté lors de ces balades innovantes, de même que toutes les données techniques et certaines anecdotes, souvent insolites et peu connues. Il est intéressant aussi de souligner à ce propos, qu'à l'occasion des importants travaux autoroutiers des années 70, une quinzaine de bornes en fonte ont été retirées du tracé de l'autoroute et n'ont jamais

été replantées, notamment au poste frontière de Sterpenich sur l'E411. Elles se retrouvent à l'abandon, dans un « cimetière à bornes » à Capellen. Les trois rares bornes que l'on peut encore apercevoir, ailleurs qu'à leur emplacement d'origine, sont exposées dans deux musées luxembourgeois.

L'intérêt de cette balade réside aussi dans le fait que le guide – et fondateur du musée du Scoutisme international d'Arlon – présente le cadre enchanteur de Clairefontaine. C'est le roi Léopold II qui fit choisir ce site ayant appartenu à un ancien maître des forges pour y établir une école apostolique en vue de former des prêtres envoyés par la suite au Congo et au Brésil. La balade se termine par le passage dans un sous-bois appelé « Karlsbiert ». Ce site offrait entre le III<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècle aux habitants un refuge lors des invasions germaniques.

Cette balade découverte des bornes de la frontière est proposée annuellement du 15 avril au 15 octobre par temps sec, sur rendez-vous pour groupes, à partir de 10 adultes. Les écoles (à partir du cycle secondaire), les mouvements de jeunesse et les groupements associatifs constituent un public-cible pour cette balade.

Unique balade de ce type en Wallonie, cette toute nouvelle balade figure sur le site de la Fédération touristique du Luxembourg belge ([www.ftlb.be/fr/attractions/fiche.php?avi\\_id=4279](http://www.ftlb.be/fr/attractions/fiche.php?avi_id=4279)) et sur celui de Wallonie-Bruxelles Tourisme ([www.opt.be/informations/promenades-arlon-en-passant-par-la-frontiere/fr/AP/62985.html](http://www.opt.be/informations/promenades-arlon-en-passant-par-la-frontiere/fr/AP/62985.html)). La Fédération touristique du Luxembourg belge (FTLB) vient d'ailleurs de décerner le prix Tourisme & Innovation 2014 (catégorie « Projets innovants ») à cette balade des bornes. Le prix remporté permettra de couvrir les frais de remise en peinture de certaines bornes puisque sept tonalités différentes sont appliquées sur chaque borne en fonte. Une très belle occasion de mieux connaître toute l'histoire de ce riche patrimoine commun à deux pays, dans un cadre bucolique, tout en passant un agréable moment convivial.

Philippe MALDAGUE

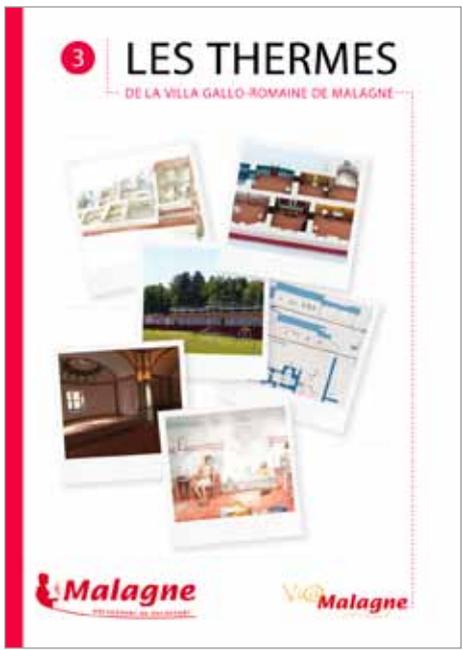
Pour tout renseignement : [www.museescout.be](http://www.museescout.be) • [musee.scout@tvcablenet.be](mailto:musee.scout@tvcablenet.be) • + 32 (0)63/22 15 53.



La borne 89, côté belge et côté luxembourgeois © Ph. Maldague



© Ph. Maldague



Voilà quelques années que Malagne la Gallo-Romaine, l'Archéoparc de Rochefort, tient à partager son savoir. Dans cette optique, deux brochures sont parues dans une série dénommée Vi@Malagne (le *Vallus* et l'*Hortus*). L'Année de l'Archéologie 2014, célébrant 25 années d'archéologie en Wallonie, représente une belle occasion pour sortir un troisième opus dans cette collection : *Les thermes de la villa de Malagne*.

Cette nouvelle publication présente les résultats d'une grande étude, menée au sein de l'Archéoparc, à propos des thermes privés de la villa. Ces derniers y sont minutieusement observés et décrits afin de répondre notamment à ces questions : à quoi

**Malagne la Gallo-Romaine met à l'honneur ses thermes privés à travers deux réalisations : un ouvrage et un film avec des évocations virtuelles en 3D !**



Reconstitution 3 D du plan des thermes © Malagne la Gallo-Romaine

ressemblaient ces bains il y a 2000 ans ? Comment ont-ils été construits ? Comment étaient-ils utilisés ? Le lecteur y découvrira les fouilles archéologiques, les techniques romaines de construction, les matériaux utilisés, le fonctionnement de l'hypocauste, l'existence des vitres, les circuits empruntés par les baigneurs, etc.

Comme pour toutes les brochures de la série Vi@Malagne, l'objectif est aussi de rendre accessible au plus grand nombre tout le savoir acquis sur les thermes. Cette publication dépasse la simple énumération de résultats de recherches et se veut facile à lire pour tous, avec des notices vulgarisant les termes et aspects plus scientifiques. De plus, elle est richement illustrée en couleurs avec des photos, plans, dessins, évocations 3D, etc. Notons aussi un prix très abordable pour une brochure de 88 pages.

Les évocations en 3D des thermes proviennent directement d'une autre réalisation produite par l'Archéoparc et parue à l'occasion de l'Année de l'Archéologie : un film présentant une reconstitution des thermes privés de la villa de Malagne. Débutant par une remise en contexte historique, on y découvre l'aspect extérieur du corps de logis mais aussi l'intérieur de l'édifice thermal. On peut ainsi véritablement passer de salle en salle et observer les décors, vasques, piscine, etc. comme il y a 2000 ans ! Cela permet une meilleure compréhension d'un point plus particulier de la recherche : la circulation dans les thermes.

Lauréat du Prix Robert-Beaujean (Fondation Roi Baudouin), ce documentaire a été présenté au grand public lors du 2<sup>e</sup> « P'tit festival du film d'archéologie », le 7 octobre 2014 au Centre culturel des Roches à Rochefort. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations sur le film.

Raphaël Nys

La publication *Les thermes de la villa gallo-romaine de Malagne* (Vi@Malagne, 3) est disponible à la boutique de l'Archéoparc ou en contactant Malagne la Gallo-Romaine au +32 (0)84 / 222 103 ou par mail : [info@malagne.be](mailto:info@malagne.be) (5 € + frais de port).

**Deux expositions à ne pas manquer à la Maison du patrimoine médiéval mosan**

**« L'or des dinandiers. Fondateurs et batteurs mosans au Moyen Âge »**

Au Moyen Âge, la réputation des batteurs de cuivre dinantais a contribué à la réputation de Dinant avec de grandes réussites et des tentatives plus modestes, avec des succès durables et des expériences plus limitées dans le temps. Comment expliquer cette réussite ? Pourquoi cette « success-story » de la dinanderie alors que d'autres régions disposent également des mêmes atouts ? Le cuivre façonné dans la vallée mosane doit être importé d'Allemagne ou de Suède. La calamine qui procure le zinc est extraite à l'extrême est de la principauté de Liège. Le charbon de bois qui alimente les foyers est partout présent dans nos régions couvertes de forêts. L'eau qui sert au transport de toutes ces marchandises ? Ce n'est pas davantage une exclusivité dinantaise... Reste la derle, cette terre plastique utilisée pour la fabrication des creusets et des briques réfractaires, généreusement répandue en région mosane. Reste aussi (surtout ?) un savoir-faire qui s'acquiert peu à peu et se perfectionne au point de devenir une référence internationale. Restent également un dynamisme et un sens des affaires incontestable, une capacité à s'organiser du point de vue social, politique et commercial. L'insolent succès de la production de chaudrons et autres articles en cuivre dinantais, principalement du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, est donc avant tout une affaire d'hommes plus que de bonnes dispositions de la

nature... Pourtant, l'industrie du laiton n'a pas livré ses derniers secrets. Sur la mise en œuvre de techniques sophistiquées ou sur l'organisation des ateliers, par exemple. Mais les apports récents de l'archéologie, notamment les fouilles menées à Bouvignes et à Dinant et les expérimentations, permettent aujourd'hui d'avoir une vision renouvelée de cette activité, de son étonnante présence physique dans ces villes, de son évolution au cours des siècles, des ustensiles et des œuvres d'art réalisés, des difficultés rencontrées par les batteurs et fondeurs, du mode de vie de ses artisans... Autant d'éclairages nouveaux à découvrir jusqu'au 16 novembre 2014 à la Maison du patrimoine médiéval mosan (MPMM). La MPMM redonne aux batteurs et fondeurs mosans la place qui leur revient dans la prospérité et la célébrité de leurs villes. L'exposition est une coproduction de la Maison du patrimoine médiéval mosan, du Service public de Wallonie et de l'Institut national de recherches archéologiques préventives. Elle a été conçue à l'occasion de l'événement Archéo2014.

Ouvert tous les jours de 10h à 18h, sauf le lundi.  
À partir du 1<sup>er</sup> novembre de 10h à 17h.  
Catalogue en vente à la MPMM au prix de 25 €.

**« Né quelque part, hier et aujourd'hui »**

Les enfants ont-ils tous les mêmes chances ? La MPMM organise, en collaboration avec UNICEF Belgique une exposition temporaire sur le thème de l'enfance. Réalisé à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant (20 novembre 2014), ce projet se veut résolument diachronique en confrontant les faits historiques depuis l'époque romaine aux réalités vécues par les enfants dans le monde d'aujourd'hui. Cette exposition a notamment pour ambition de mieux cerner l'identité de l'enfant, de mieux définir la problématique du travail des plus jeunes. Le droit à l'éducation, au jeu, à la santé sont autant de thèmes également développés. La volonté est de démontrer la récurrence de ces préoccupations : mieux connaître l'histoire afin de comprendre le présent et de mieux aborder l'avenir.

Claire-Marie VANDERMENBRUGGHE

Pour toute information :  
Maison du patrimoine médiéval mosan  
Place du Bailliage, 16 à 5500 Bouvignes  
+32 (0)82 / 22 36 16 • Info et réservation :  
[info@mpmm.be](mailto:info@mpmm.be) • [www.mpmm.be](http://www.mpmm.be).

Du 6 décembre 2014 au 30 septembre 2015 (de 10h à 17h du 6 décembre 2014 au 31 mars 2015 et de 10h à 18h du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2015), fermé le lundi et du 25 décembre au 2 janvier.

## 20 ans de projets à la Paix-Dieu

Le samedi 24 mai, l'Institut du Patrimoine wallon célébrait 20 ans de projets à la Paix-Dieu. Une centaine d'acteurs ayant collaboré avec la Paix-Dieu depuis ses débuts (collaborateurs, formateurs, professeurs du Master, partenaires, etc.) était rassemblée pour l'occasion. En musique et en images, l'Administrateur général a retracé l'histoire du Centre des métiers du patrimoine, depuis les prémices du projet. C'est en effet en 1994 que la Fondation pour l'Art, l'Architecture et l'Artisanat mosans (la F.A.A.A.M. asbl) remit au Ministre du Patrimoine, André Baudson, l'étude que son prédécesseur Robert Collignon lui avait commandée deux ans plus tôt sur la faisabilité de la restauration et de la réaffectation de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu en centre de formation. Les auteurs concluaient à la nécessité et à l'originalité de ce projet, qui fit l'objet d'une décision de principe du Gouvernement wallon un an plus tard et qui bénéficia d'une impulsion décisive en avril 1999 avec la création de l'Institut du Patrimoine wallon – celui-ci apportant les bases légales, les moyens de fonctionnement et l'encadrement humain indispensable à l'envol de l'entreprise.

Que de chemin parcouru en 20 ans ! Une abbaye presqu'entièrement restaurée (après une vaste campagne de recherches archéologiques), si ce n'est l'abbatiale dont la réaffectation (après restauration) en matériauthèque et salle de colloque de 284 places mettra un point final au vaste plan de restauration décidé par le Gouvernement wallon en 1995.

## Le dimanche 12 octobre 2014 au Centre des métiers du patrimoine

L'Institut du Patrimoine wallon a ouvert les portes du Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » à Amay le dimanche 12 octobre 2014 pour une rencontre avec les formateurs, artisans du patrimoine, ainsi que les partenaires actifs dans le domaine.

Ce fut l'occasion de découvrir leurs savoirs et savoir-faire. L'offre de formations spécialisées, théoriques et pratiques destinées aux professionnels des secteurs de la construction et du patrimoine (métiers du bois, de la pierre, décor, techniques spéciales, etc.) y a également été présentée, tout comme les

Près de 15.000 élèves et enseignants wallons et bruxellois sensibilisés au patrimoine et à ses métiers dans le cadre d'un large programme d'activités pédagogiques organisées sur le site depuis 15 ans et une récompense européenne – Prix du Patrimoine décerné par Europa Nostra – pour les classes d'éveil.

Plus de 4.500 stagiaires formés dans le cadre des quelque 600 formations dispensées par plus de 150 spécialistes, organisées sur les différentes thématiques liées à la conservation et à la restauration du patrimoine, mêlant théorie et pratique, soit sur le site de la Paix-Dieu, soit, comme c'est de plus en plus souvent le cas depuis quelques années, sur d'autres bâtiments à restaurer à travers la Wallonie.

Une cinquantaine d'étudiants diplômés dans le cadre du Master complémentaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier, organisé depuis 2008 avec les académies universitaires francophones et la Haute École Charlemagne, et une dizaine de diplômés sortis de la formation pour les conseillers en restauration et rénovation de bâtiments anciens, organisée en collaboration avec l'IFAPME.

différentes activités pédagogiques de sensibilisation au patrimoine et à ses métiers. Le tout sur fond de démonstrations de métiers, d'ateliers et de visites guidées !

Pour toute information sur les activités du Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » :  
rue Paix-Dieu, 1B à 4540 Amay  
+32 (0)85 / 410 350  
infopaixdieu@idpw.be  
www.paixdieu.be.

## Organisation d'une table ronde sur les mortiers en patrimoine bâti

Le Centre des métiers du patrimoine a accueilli le 18 juin une quinzaine de spécialistes travaillant dans le domaine des mortiers, et en particulier du mortier de chaux. Cette composante est le fil rouge des bâtiments construits avant le XIX<sup>e</sup> siècle. La chaux intervient dans l'entretien et la restauration du bâti ancien, qu'il soit ou non classé. Elle en est un constituant de premier ordre, entrant dans la stabilité et la cohésion des matériaux mis en œuvre, parfois aussi dans la protection des façades sous forme d'enduits. Complexe et exigeante, c'est avant

tout une technique, un savoir-faire. Bien que cette problématique touche l'ensemble des intervenants du processus global de restauration (fournisseur de chaux, architectes, ingénieurs et corps de métiers, etc.), elle reste pourtant mal connue et souvent incomprise.

Les objectifs de cette table ronde étaient multiples : dresser un constat de la situation actuelle en restauration du patrimoine bâti en Wallonie, faire le bilan des essais et recherches récents



Un centre d'information et de documentation qui offre un service sur mesure. Une vingtaine de partenariats en Belgique et à l'étranger. Des journées d'étude (« les Rencontres de la Paix-Dieu »), des publications techniques (« Les Indispensables du Patrimoine »), un hébergement qui ne désemplit pas depuis 2007. Des journées portes ouvertes organisées chaque année le deuxième dimanche d'octobre. Et des coopérations internationales qui, depuis 2003, permettent au Centre des métiers du patrimoine de partager le savoir-faire wallon avec des pays moins favorisés comme Cuba, le Sénégal, la Palestine, le Vietnam, Haïti ou encore le Burkina Faso.

Au-delà des moyens régionaux, 20 ans de projets possibles grâce à l'investissement, à la motivation et au professionnalisme de toute une équipe.

Institut du Patrimoine wallon  
 Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu »  
**JOURNÉE PORTES OUVERTES**  
 Entrée gratuite  
 Amay  
 Dimanche 12 octobre 2014  
 de 10h à 18h  
 Centre des métiers du patrimoine 085 41 03 50  
 Rue Paix-Dieu, 1B – 4540 Amay 085 41 03 80  
 www.paixdieu.be infopaixdieu@idpw.be  
 /CentrePaixDieu /CentrePaixDieu

(en laboratoire, expérimentations scientifiques), approcher les apports des études préalables et des études spécifiques (archéologie, histoire) et faire le point sur la formation (stages de la Paix-Dieu et en entreprises). Cet état des lieux est une première base pour l'organisation d'autres tables rondes qui devront permettre d'organiser une journée d'étude fin de l'année 2015.

## DU CÔTÉ DES STAGES...

### Les stages du premier trimestre 2014-2015

Ces stages sont accessibles à toute personne ayant le désir d'améliorer ses connaissances dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine architectural : artisans, ouvriers, entreprises, architectes, historiens de l'art, gens de métier, enseignants du secteur et gestionnaires du patrimoine. Le programme complet, les dates des stages et tout renseignement complémentaire peuvent être obtenus au Centre des métiers du patrimoine et sont également disponibles sur le site internet : [www.institutdupatrimoine.be](http://www.institutdupatrimoine.be).



N°s	Stages	Dates
1	La chaux – un matériau et ses diverses utilisations (1 <sup>er</sup> cycle - stage n° 2a, 2b, 2c, 2d)	Théorie générale : 16 septembre 2014 Théorie spécifique et application en atelier Session a : 17, 18, 19 et 24, 25, 26 septembre 2014 Session b : 15, 16, 17 et 22, 23, 24 octobre 2014
2	Restauration des maçonneries anciennes de briques et de pierres : chapelle d'Hollogne-sur-Geer (2 <sup>e</sup> cycle - stage n° 3a et 3b)	Application en atelier et sur site : Session 3a : du 29 septembre au 3 octobre 2014 Session 3b : du 6 octobre au 10 octobre 2014
3	Nettoyage et protection des façades (stage n° 4)	Théorie générale : 16 septembre 2014 Théorie spécifique : 29 et 30 septembre 2014
4	Technique de pavage (stage n° 5)	Théorie générale : 16 septembre 2014 Théorie spécifique et application sur site : du 29 septembre au 3 octobre 2014
5	Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire (1 <sup>er</sup> cycle - stage n° 6a, 6b, 6c)	Théorie spécifique et visites Session a : du 1 <sup>er</sup> au 3 octobre 2014 Session b : du 7 au 9 janvier 2015 Session c : du 27 au 29 avril 2015
6	Exhumation (2 <sup>e</sup> cycle - stage n° 7a, 7b, 7c)	Session a : 7 octobre 2014 Session b : 21 janvier 2015 Session c : 30 avril 2015
7	Analyse et relevés des décors intérieurs (stage n° 8)	Théorie générale : 16 septembre 2014 Théorie spécifique et application en atelier : du 20 au 22 octobre 2014
8	Dessin : ornements et styles (1 <sup>er</sup> cycle - stage n° 9)	Théorie générale : 16 septembre 2014 Théorie spécifique et application en atelier : du 3 au 7 novembre 2014
9	Moulures – stucs et staffs (2 <sup>e</sup> cycle - stage n° 10)	Théorie spécifique et application en atelier : du 17 au 20 novembre 2014
10	L'art du trait - charpentes en bois (1 <sup>er</sup> cycle - stage n° 11)	Théorie générale : 4 novembre 2014 Théorie spécifique et application en atelier : du 24 au 28 novembre 2014
11	Tailles et finitions des pierres (1 <sup>er</sup> cycle - stage n° 12)	Théorie générale : 4 novembre 2014 Théorie spécifique et application en atelier : 28 novembre, du 1 <sup>er</sup> au 5 décembre 2014
12	Dorure - métallisation à la feuille (1 <sup>er</sup> cycle - stage n° 13)	Théorie générale : 4 novembre 2014 Théorie spécifique et application en atelier : du 1 <sup>er</sup> au 5 décembre 2014
13	L'art du trait - charpentes en bois (2 <sup>e</sup> cycle - stage n° 14)	Théorie spécifique et application en atelier : du 19 au 23 janvier 2015
14	Dorure - technique de la reparure (2 <sup>e</sup> cycle - stage n° 15)	Théorie spécifique et application en atelier : du 19 au 23 janvier 2015
15	Analyse et diagnostic des enduits extérieurs (stage n° 16)	Théorie générale : 13 janvier 2015 Théorie spécifique et application en atelier : du 21 au 23 janvier 2015

Centre des métiers du patrimoine  
rue Paix-Dieu, 1b  
4540 Amay  
Tél. +32 (0)85 / 410 350  
Fax : +32 (0)85 / 410 380  
[infopaixdieu@idpw.be](mailto:infopaixdieu@idpw.be)

### Chantier-école : restauration de la charpente du clocher de l'abbatiale

Les stages pour professionnels souhaitent offrir des cycles continus de formation sur des chantiers de restauration. Profitant de l'opportunité du dossier global de restauration de l'abbatiale de la Paix-Dieu, deux cycles de formation sont proposés : l'un consacré à la restauration de la charpente du clocher et le second à sa couverture.

La restauration de la charpente a débuté au mois de janvier 2014. Pour ce type de stage où les études, la méthodologie de restauration, la restauration et la repose du clocher font partie du chantier-école, un prérequis de minimum deux années dans le travail du bois est demandé.

Cette charpente est constituée de trois éléments, inférieur, intermédiaire et supérieur. La restauration a débuté par un travail de tracé, puis de taille et de greffe sur la partie intermédiaire pour se poursuivre par la restauration de l'enrayure de la partie supérieure et la réalisation d'un gabarit pour la taille des corbeaux.

En 2014-2015, les stages consacrés au travail du bois (charpente et pan-de-bois) seront mis à l'honneur dans le nouveau programme, notamment avec la poursuite de la restauration de la charpente du clocher, celle de la charpente de la tourelle d'angle ainsi qu'un stage colombage et torchis qui combinera les techniques de restauration de charpente et le travail de la terre par la pose de torchis traditionnel.

Dans ce cadre, le Centre des métiers du patrimoine a reçu, début juin, la visite de six futurs charpentiers se formant actuellement au centre de compétence du Forem Wallonie-Bois et de leur formateur. Au cours d'une journée riche en partage et en échanges, Pascal Lemlyn, formateur-charpentier, a pu leur exposer notamment les particularités de la restauration de charpenteries classées à partir du cas pratique de ce chantier-école. L'objectif de ces contacts est une mise en réseau destinée à créer des synergies entre les différents centres de formation dans le domaine du bois pour que les apprenants puissent avoir l'opportunité de compléter de manière cohérente leur parcours de formation.

## DU CÔTÉ DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES...

### Une animation parmi tant d'autres ? Et si celle-là aussi était exceptionnelle...

À l'heure des bilans de fin d'année scolaire, pas question de chiffres ou de statistiques mais bien d'un témoignage qui évoque parfaitement les synergies qui se créent entre élèves, enseignants, artisans et historiennes de l'art/animatrices lors des différentes activités pédagogiques organisées au Centre des métiers du patrimoine.

En février et avril 2014, deux groupes d'une quarantaine d'élèves du Collège de la Lys de Comines ont traversé la Wallonie pour passer quatre jours en « Classes d'éveil au patrimoine et à ses métiers ». Après un long trajet pour arriver jusqu'à Amay, c'est la rencontre avec les quatre artisans avec lesquels les élèves vont travailler la taille de pierre, la menuiserie

et la dinanderie. Alors que le projet initial prévoyait de travailler sur la thématique des monuments funéraires liés à la Grande Guerre, très vite, avec le soutien de la formatrice tailleuse de pierre, le monument funéraire se transforme en monument à l'espoir.

Dans un esprit de compagnonnage, les élèves de l'atelier dinanderie, avec leur formateur, décident alors de participer à la réalisation du monument en créant une plaque de cuivre qui prendra place dans la sculpture de pierre. Une œuvre collective est née et le résultat est remarquable. Un bel exemple de synergie entre les intervenants de différentes activités organisées à la Paix-Dieu.



© IPW

## DU CÔTÉ DU MASTER COMPLÉMENTAIRE...

### En route vers l'avenir !

Voici six ans que les trois académies universitaires francophones et la Haute École Charlemagne ont réuni leurs compétences pour offrir aux jeunes architectes, ingénieurs architectes, ingénieurs en construction, archéologues, historiens de l'art et architectes du paysage une formation spécialisée en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier. L'Institut du Patrimoine wallon, acteur privilégié en termes de gestion du patrimoine, a proposé son appui depuis 2006 pour rendre cette formation possible et en assurer la coordination administrative.

Cette année 2014 voit deux promotions terminer leur formation. Au terme de deux années intenses, quatre étudiants sont sortis diplômés en juin 2014.

Félicitation aux lauréats pour leur persévérance dans le suivi de cette formation exigeante. Depuis 2008, pas moins de 46 étudiants ont été diplômés.

NOM	Titre du TFE	Grade	Formation
Herpigny Colin	La couverture et l'ornementation en zinc : conservation et restauration	Grande Distinction	Historien - couvreur
Maloum Zéhoua	Le Palais du Dey de la citadelle d'Alger : vers la revalorisation d'un patrimoine en danger	Distinction	Architecte
Druenne Sébastien	Le chargeur de bateaux de Lessines	Distinction	Architecte
Salamon Fruzina	Comment vivre dans une maison moderne aujourd'hui ? Livre A / Jacques Dupuis Livre B / La maison Huart (en binôme avec Astrid Francart)	Satisfaction	Architecte

### Intéressés par la conservation du patrimoine, n'attendez plus !

Vous êtes architectes, ingénieurs architectes, ingénieurs en construction, historiens de l'art, architectes du paysage désireux de vous perfectionner ? Vous souhaitez poursuivre votre carrière dans le domaine du patrimoine bâti, n'attendez plus pour vous inscrire via le service des inscriptions de toutes les universités partenaires.

#### Informations pratiques :

IPW - Centre des métiers du patrimoine  
« la Paix-Dieu »,  
+32 (0)85 / 410 365  
[af.barthelemy@idpw.be](mailto:af.barthelemy@idpw.be)  
[www.masterpatrimoine.be](http://www.masterpatrimoine.be)

Master spécialisé conjoint  
en **Conservation**  
et **Restauration**  
du **Patrimoine**  
culturel immobilier

Université catholique de Louvain - UCL  
Université libre de Bruxelles - ULB  
Université de Liège - ULg  
Université de Mons - UMONS  
Université de Namur - UNAMUR  
Haute École Charlemagne

avec la collaboration administrative  
de l'Institut du Patrimoine wallon (« la Paix-Dieu »)

### Séance académique de rentrée 2014-2015

À l'occasion de la 7<sup>e</sup> rentrée académique du Master complémentaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier, le comité organisateur a eu l'honneur d'accueillir à la Paix-Dieu Vincent Veschambre, Professeur de Sciences sociales à l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon - Université de Lyon.

La conférence traitait de la notion de patrimonialisation. Cette soirée exceptionnelle du 3 octobre 2014 a amorcé la 7<sup>e</sup> année d'une formation affinée par l'expérience des résultats de six premières années encourageantes.

## DU CÔTÉ DES MÉTIERS DE LA PIERRE...

### Le Centre des métiers de la pierre de Soignies – Fonds social européen (FSE)

L'Institut du Patrimoine wallon s'est associé à l'IFAPME et au Forem afin que le futur Centre des métiers de la pierre de Soignies puisse rassembler, en un même lieu, une offre cohérente de formations, tout en bénéficiant de fonds européens. Au mois de mai dernier, un projet commun a donc été déposé dans le cadre de la prochaine programmation FSE 2014-2020.

Un des objectifs pour le futur Centre sera d'offrir des formations aux métiers de la pierre visant la qualité, la haute valeur ajoutée et le perfectionnement dans le domaine du patrimoine mais aussi des formations qui pourront s'adapter de manière continue aux différentes évolutions techniques et technologiques à venir via des outils de « matching » et la mise en place d'un processus de « veille ». Les travailleurs et apprenants pourront ainsi se perfectionner en suivant des formations qui correspondront aux réalités du secteur.

L'apprentissage du savoir, du savoir-faire et des gestes professionnels et artisanaux reste plus que jamais indispensable mais il est important de prendre en compte aussi que des machines numériques sont de plus en plus présentes dans la taille de la pierre, par exemple, et que du matériel toujours plus performant équipe les carrières, les usines, les ateliers de production et les chantiers. Ces équipements permettent notamment de réduire la pénibilité, les risques d'accidents, d'accroître les rendements et la qualité d'exécution dans certains cas. Un des enjeux du futur Centre sera aussi de répondre aux attentes des travailleurs face à ces évolutions technologiques.

Le secteur est unique et mérite d'être valorisé à plusieurs égards. Pour des raisons économiques certainement, puisque l'exploitation de la pierre dans nos régions permet le maintien d'un emploi de proximité. Pour des raisons environnementales aussi

puisque la pierre locale est un matériau à circuit court, c'est-à-dire que les étapes entre son extraction et sa mise en application sont brèves et entraînent peu de rejets nuisibles à l'environnement. Le secteur de la pierre s'inscrit donc totalement dans une vision durable de la construction. Pour des valeurs constructives et patrimoniales avérées également puisque la valorisation des métiers de la pierre permet également la restauration de nombreux ouvrages historiques classés suivant les règles de l'art.

Nos régions possèdent un sous-sol riche et varié et les métiers de la pierre nécessitent une main-d'œuvre adaptée aux emplois en évolution, émergents et d'avenir dans le domaine. La formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée reste plus que jamais un enjeu de redéploiement du secteur qui se veut aussi créateur d'emplois.

## DU CÔTÉ DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE...

### Colloque de fin de projet Interreg IV « Trans-formation du patrimoine »

Dans la continuité des actions menées dans le cadre du programme européen INTERREG IV, les partenaires du projet « Trans-formation du patrimoine 2010-2014 », ont organisé un colloque les 25 et 26 septembre 2014 au Val Joly à Eppe-Sauvage (France) afin de réunir les acteurs du territoire de la Botte du Hainaut et de l'Avesnois pour mener une réflexion collective et transfrontalière autour du patrimoine bâti au regard des enjeux de développement territorial sous le titre de « Patrimoine et territoire : comment le patrimoine peut être un moteur d'évolution du territoire ? »

Ce colloque était le témoin d'une dynamique transfrontalière en matière de patrimoine bâti et a permis de poursuivre la synergie mise en place notamment lors du projet « Trans-formation du patrimoine ». Avec pour intervenants, des spécialistes renommés dans les thématiques abordées, cet événement était un moment privilégié de rencontres et d'échanges pour doter le territoire franco-wallon d'orientations tangibles et communes pour l'avenir transfrontalier du bâti ancien.

Destinées aux décideurs du territoire transfrontalier et à leurs partenaires et acteurs locaux, ces deux journées de colloque ont offert l'occasion d'échanger et de concrétiser ensemble les processus d'une bonne gestion du territoire et de son bâti ancien comme dynamique sociale, économique et culturelle.

Toute information complémentaire sur [www.trans-formationdupatrimoine.eu](http://www.trans-formationdupatrimoine.eu).



### Projet européen CECIH - Celebrating European Cultural Intangible Heritage for Social Inclusion and Active Citizenship



© IPW



© IPW

Depuis octobre 2013, le Centre des métiers du patrimoine a intégré le projet européen géré par le Transylvania Trust de Roumanie dont l'objectif principal est la sensibilisation d'un large public de jeunes et d'adultes au patrimoine architectural. Ce projet lie l'IPW via son Centre des métiers du patrimoine, l'institution roumaine située au château Banffy ainsi que l'Union REMPART de France.

Différents types d'activités sont programmés sur la durée du projet de deux années proposant des journées de formation pour les élèves de l'enseignement secondaire, des journées d'études et visites d'édifices patrimoniaux pour le grand public ou encore des échanges de formateurs des pays partenaires pour des formations de quinze jours.

Durant les deux premières semaines de juin, deux formateurs charpentiers roumains ont ainsi participé au chantier de restauration du clocher de l'abbatiale du site de la Paix-Dieu en compagnie des deux formateurs belges et des stagiaires de la Paix-Dieu. Ce séjour a formalisé l'élaboration d'un lexique multilingue des techniques de charpenterie et un échange de savoir-faire et de maîtrise technique des formateurs travaillant dans le domaine. Cet été, d'autres formateurs ont eu l'occasion de se rendre sur deux chantiers français gérés par l'Union REMPART, en Bourgogne et en Picardie.

Toutes les actualités de ces activités et chantiers de formation sont accessibles sur [www.facebook.com/CentrePaixDieu](https://www.facebook.com/CentrePaixDieu) ou <https://twitter.com/CentrePaixDieu> et [www.institutdupatrimoine.be](http://www.institutdupatrimoine.be).





## Les 15 années d'activité de l'IPW

De mars 2013 à juin 2014, l'Institut du Patrimoine wallon a publié une série de sept plaquettes à l'occasion d'autant d'anniversaires à marquer dans ses diverses sphères d'activité. Toutes ces plaquettes, largement diffusées chaque fois dans les milieux concernés, sont téléchargeables intégralement sur le site de l'IPW. Mais afin d'associer également les lecteurs de la *Lettre du Patrimoine* aux 15 ans de l'IPW lui-même, nous vous proposons dans les pages qui suivent une sélection de photos illustrant les temps forts de ces quinze années d'activité de l'Institut dans ses diverses missions.

À l'origine, l'IPW avait deux missions : le sauvetage de monuments menacés et la gestion de la Paix-Dieu. Mais, dans le cadre de sa mission décrétalement en matière d'assistance aux propriétaires de biens classés en difficulté, l'Institut s'est vu confier dès sa constitution une mission spécifique de valorisation de certains biens classés ou d'intérêt patrimonial appartenant à la Région wallonne, que le Parlement wallon a explicitement ajoutée dans l'énumération des missions de l'IPW en 2003, année de l'ouverture au public de l'Archéoforum de Liège géré dans ce cadre.

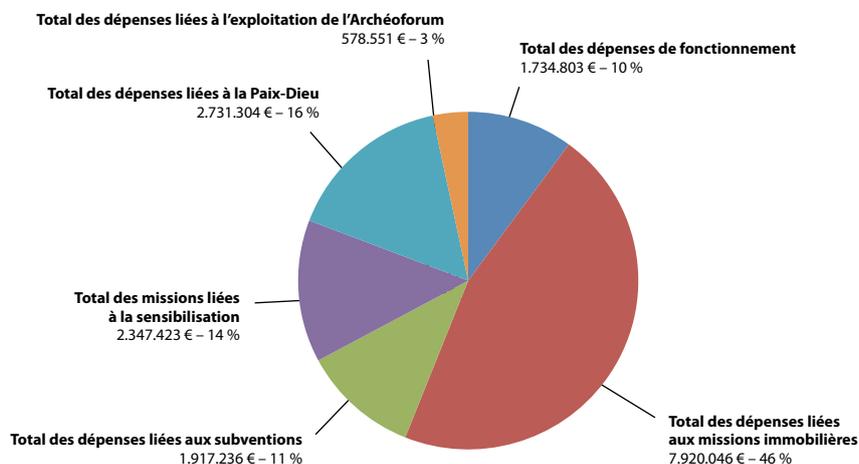
À l'occasion du décret budgétaire 2005, voté en décembre 2004, l'IPW s'est vu confier la mission de sensibilisation du public au patrimoine, ceci le conduisant à exercer de nouvelles activités notamment en matière de publications, d'organisation d'événements dont les Journées du Patrimoine et d'octroi de subventions. Le décret intégrant cette quatrième mission a été voté par le Parlement wallon en juillet 2008. Ce texte donnait aussi pour mission immobilière supplémentaire à l'IPW un rôle de conseil préventif en gestion et réaffectation de monuments classés quel que soit l'état de ceux-ci.

Les missions de l'Institut sont donc au nombre de cinq, dans l'ordre chronologique où elles ont été confiées ou confirmées à l'organisme :

- l'assistance aux propriétaires de monuments classés menacés, décrite à l'article 219 du CWATUPE, le Code wallon de l'aménagement du territoire (1999) ;
- la gestion du Centre de perfectionnement aux métiers du patrimoine de la Paix-Dieu, décrite à l'article 220 (1999) ;
- la valorisation de propriétés régionales classées, décrite à l'article 220 bis (1999, précisée par décret en 2003) ;
- la promotion et la sensibilisation au patrimoine, décrites à l'article 220 ter (2004, confirmée par décret en 2008) ;
- le conseil en réaffectation de monuments classés, en fonction de l'article 218 (modification du décret en 2008).

Les ressources financières de l'IPW proviennent pour les deux tiers environ d'une dotation annuelle de 9 millions € (en 2014) dont la moitié est consacrée aux dépenses de personnel. Outre cette dotation, l'IPW récolte environ 5 millions € de recettes propres supplémentaires chaque année. Les subsides en provenance du SPW pour les travaux sur propriétés régionales représentent environ les 4/5<sup>e</sup> de ces recettes propres. Près de la moitié des dépenses sont absorbées par les missions immobilières de l'IPW.

Le profil des agents de l'Institut tient en sept chiffres : 73 agents sous contrats à durée indéterminée, aux 3/4 féminins, soit 67 équivalents temps pleins, dont 36 agents de niveau A, avec une ancienneté de 4 ans et demi, une moyenne d'âge de 37 ans et demi, et... 72 naissances en 15 ans.



15 ans de chantiers sur monuments menacés



15 ans de valorisation des propriétés de la Wallonie



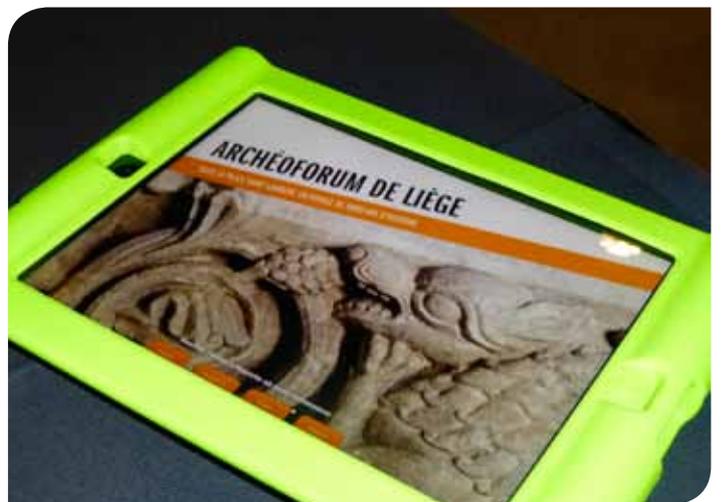
20 ans de projets au Centre des métiers du patrimoine de la Paix-Dieu



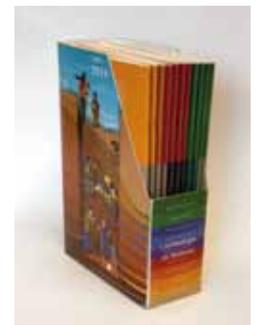
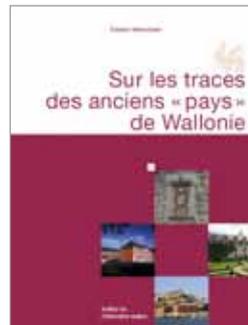
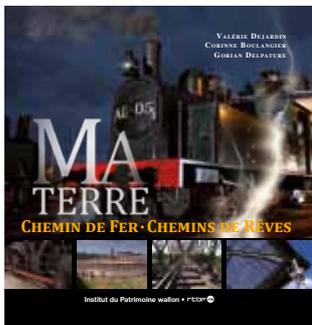
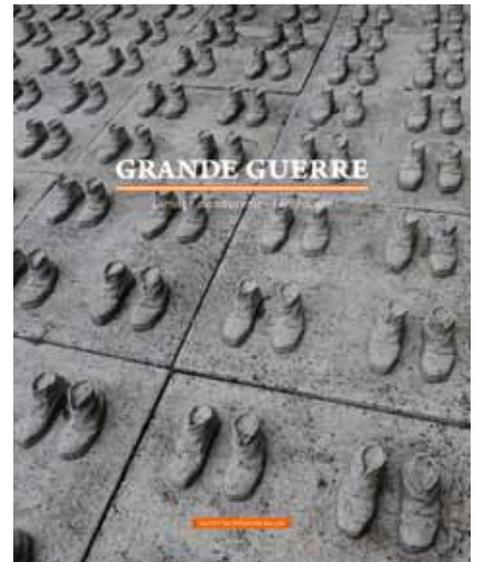
20 ans de projets au Centre des métiers du patrimoine de la Paix-Dieu



## Une décennie d'activités à l'Archéoforum de Liège



10 ans de publications



10 ans de sensibilisation au patrimoine



## Le Prix du Mémoire de l'IPW : édition 2015

Appel aux étudiants diplômés architectes, ingénieurs architectes, architectes du paysage, historiens de l'art, archéologues ou étudiants du Master complémentaire en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier !

Vous avez terminé vos études en 2013 ou 2014 et votre travail de fin d'études est consacré à un sujet lié à la sauvegarde du patrimoine culturel immobilier ? Alors tentez votre chance lors de cette 6<sup>e</sup> édition du Prix du Mémoire et remportez le montant de

1.500 € ou la publication de votre travail dans l'une des collections de l'IPW.

Retrouvez toutes les informations pratiques (règlement du concours, formulaire de participation) sur le site de l'Institut du Patrimoine wallon [www.institutdupatrimoine.be](http://www.institutdupatrimoine.be) ou contactez Céline Bulté (tél. +32 (0)85 / 410 377 ou [c.bulte@idpw.be](mailto:c.bulte@idpw.be)). Attention, la date limite de participation est fixée au 31 octobre 2014.

## Le Prix des Musées 2014

Le Prix des Musées wallons couronne pour la deuxième fois le musée Félicien Rops à Namur. Ce prix salue les initiatives du musée parmi lesquelles se comptent entre autres les audio-guides iPod téléchargeables sur Internet ou le développement du site [www.ropslettres.be](http://www.ropslettres.be) qui présente la correspondance de l'artiste. Le Prix du Public, décerné par un panel de 5.000 personnes, couronne le musée des Beaux-Arts

de Liège tandis que le Prix des Enfants a récompensé l'hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines.

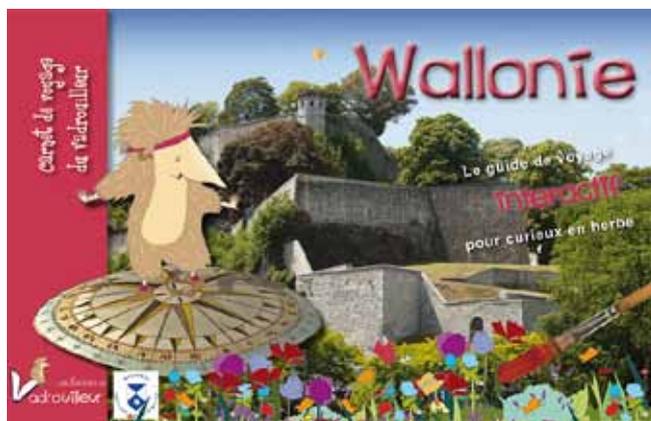
À Bruxelles, le Prix des Musées a récompensé le musée de la Ville de Bruxelles, le Prix du Public, le musée des Instruments de musique et le Prix des Enfants, Autoworld.

## Un voyage au cœur de la Wallonie pour les enfants

Le *Carnet de voyage du vadrouilleur* invite les enfants et tous les vadrouilleurs de 7 à 77 ans à se lancer à l'aventure sur les routes wallonnes. Ce guide de voyage interactif pour curieux en herbe pointe une série de sites à découvrir dont le prix d'entrée n'excède pas 25 € par famille (sur la

base de deux adultes et deux enfants). Une découverte ludique qui s'accompagne d'activités souvent réalisables sans le soutien d'un adulte. En bref, un véritable carnet de voyage qui se doit d'avoir les pages écornées et gonflées de trésors, petits souvenirs amassés au fil des explorations. En avant !

Maëlle DELAUNOIT et Yaël VENT DES HOVE, *Le carnet de voyage du vadrouilleur. Wallonie, Bruxelles, Les Éditions du Vadrouilleur* (en collaboration avec l'IPW), 2014, 152 pages, 15 €.



## Classer ou restaurer un monument : qui fait quoi ?

Selon qu'un monument classé est ou non inscrit sur la liste des biens menacés épaulés par l'IPW (qui porte sur 5 à 6 % environ des monuments), son propriétaire s'adressera prioritairement soit au Département du Patrimoine, soit à l'Institut du Patrimoine wallon – excepté pour un conseil préventif en matière de réaffectation pour lequel l'IPW peut partout intervenir dans la mesure de ses moyens.

Dans tous les cas, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles sera associée aux procédures et rendra des avis non contraignants

(comme sur les classements à opérer) sur les travaux de restauration à effectuer.

Dans tous les cas également, c'est le Ministre du Patrimoine et lui seul qui décide des taux de subventions pour les travaux de restauration ainsi que, dans la limite des crédits et de l'arrivée des dossiers, de l'affectation des moyens budgétaires. Lui seul décide aussi d'entamer ou non le classement (ou le déclassement) d'un bien, et de classer ou non ce bien sur base des avis recueillis dont celui, parmi d'autres, de la Commission.

## Une publication de l'Institut du Patrimoine wallon (IPW)

### Éditeur responsable

Freddy Joris  
Administrateur général de l'IPW

### Coordination

Stéphanie Bonato

### Collaborations

Département du Patrimoine (DGATLPE/SPW),  
Commission royale des Monuments, Sites  
et Fouilles et associations.  
Les articles non signés émanent  
des collaborateurs de l'IPW.

### Mise en page

Sandrine Gobbe

### Impression

Lielens et Partners s.a.  
Rue Henri Evenepoel, 9 • 1030 Bruxelles  
+32 (0)2 / 240 40 40

## S'abonner ?

La *Lettre du Patrimoine* est intégralement  
téléchargeable sur le site  
[www.idpw.be](http://www.idpw.be)

L'abonnement à *La Lettre* est entièrement  
gratuit, si vous en faites la demande par  
écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par  
téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à  
l'adresse ci-dessous :

**Institut du Patrimoine wallon**  
**Cellule Communication**  
**La Lettre du Patrimoine**  
**Rue du Lombard, 79**  
**B - 5000 Namur**  
**Fax : +32 (0)81 / 65 48 44 ou 50**  
**Courrier électronique :**  
[lalettre@idpw.be](mailto:lalettre@idpw.be)

Vous pouvez également choisir de recevoir  
chaque trimestre la version électronique  
de cette *Lettre* en en faisant la demande à  
l'adresse : [lalettre@idpw.be](mailto:lalettre@idpw.be)

Ce numéro double a été tiré  
à 13.500 exemplaires.

Les informations ont été arrêtées  
à la date du 15 septembre 2014.

Ce trimestriel est gratuit  
et ne peut être vendu.